

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

Séance plénière du 10 avril 2014 à 9 h 30

« Carrières salariales et retraites dans les secteurs privé et public »

Document N°7

<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

**Le partage entre traitement de base et primes dans les rémunérations
des fonctionnaires : évolutions au fil des générations**

DGAFP



MINISTÈRE DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT, DE LA DÉCENTRALISATION
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE



Service du
pilotage et des
politiques
transversales

Département des
études et des
statistiques
(DES)

Dossier suivi par

Safiedine Hama
Téléphone
01 55 07 41 45
Mél
safiedine.hama@
finances.gouv.fr

Erwan Pouliquen
Téléphone
01 55 07 41 47
Mél
erwan.pouliquen@
finances.gouv.fr

Télécopie
01 55 07 42 92

Adresse
139, rue de Bercy
Paris 12^{ème}

Références
DES-14-009

Paris, 21 mars 2014

**Note à l'attention du secrétariat
général du COR**

Objet : Connaître l'évolution de la part des primes au fil des générations dans la fonction publique de l'Etat pour mieux comprendre l'évolution du taux de remplacement au fil des générations. Commande du secrétariat général du COR pour la séance consacrée aux carrières salariales et aux retraites dans les secteurs privé et public.

Le contexte

Le taux de remplacement est un indicateur permettant d'apprécier en termes de revenus l'impact du passage de l'emploi à la retraite. Dans la fonction publique, le montant des pensions des titulaires est assis sur le traitement indiciaire, tandis que la rémunération totale des agents encore en activité comprend en outre des primes et indemnités diverses, servies dans des proportions hétérogènes (selon la catégorie hiérarchique atteinte ou l'employeur par exemple, avec des incidences selon l'âge ou le sexe, voir figure A1.1 en annexe 1). Par conséquent, le taux de remplacement pour les agents de la fonction publique dépend sensiblement de la part des primes perçues dans la rémunération totale au moment de la liquidation.

En septembre 2012, le département des études et des statistiques (DES) de la DGAFP avait produit pour le COR une étude caractérisant le lien entre taux de primes¹ et niveau d'indice pour les agents de la fonction publique de l'État, notamment en fin de carrière, à partir de données 2010 issues du système d'information sur les agents des services publics (SIASP, Insee).

¹ Le taux de primes correspond au rapport entre le montant brut des primes et le traitement indiciaire brut.

Quatre catégories d'agents avaient été retenues pour cet exercice : les sédentaires non enseignants, les actifs non enseignants, les enseignants, ainsi que les militaires. De premiers éléments descriptifs avaient permis de mettre en évidence un lien entre taux de primes et indice majoré pour les sédentaires non enseignants et les militaires, notamment parmi les classes d'âges proches de la retraite. Pour les agents de catégorie active non enseignants, aucun lien évident n'était apparu, bien que des écarts importants de taux de primes aient été constatés entre agents à faible indice et agents à fort indice. Enfin, pour les enseignants, il ne semblait pas que le taux de primes augmente avec l'indice.

L'utilisation d'un modèle simple pour expliquer le taux de primes en fonction de l'indice, tout en tenant compte du sexe, de la catégorie hiérarchique, de la quotité de travail, du ministère d'appartenance, de l'âge et du fait d'effectuer ou non des heures supplémentaires avait permis de confirmer ces résultats et de mettre en évidence que, pour les enseignants, le taux de primes était fortement expliqué par le recours aux heures supplémentaires.

Au printemps 2013, dans le cadre des projections financières sur cas types réalisées par le COR ainsi que dans le cadre de la Commission pour l'avenir des retraites, le DES avait réalisé une reconstitution de carrières salariales, notamment sous l'angle des taux de primes, à partir des données du panel des agents de l'État (1978-2006, produit par l'Insee), sur la base de cas-types élaborés par le SRE.

La commande actuelle

Afin de répondre à la commande du secrétariat général du COR et de contribuer à la séance d'avril 2014 consacrée aux carrières salariales et aux retraites dans les secteurs privé et public, le DES a étudié l'évolution au fil de l'âge² de la part des primes³ dans la rémunération brute totale des agents de l'État pour différents types de carrières et pour différentes générations.

Pour cet exercice, le panel des agents de l'État (dans sa validité 1978-2009) a été mobilisé sur le champ des agents titulaires des ministères civils, les militaires étant absents de la version du panel utilisée par le DES. Dans cette source, le montant des primes correspond à un montant brut, calculé par soldé⁴, sans qu'il soit possible d'identifier ses différentes composantes, notamment les heures supplémentaires. La part des primes dans le salaire brut est l'indicateur retenu dans la suite de cette note ; il est calculé au niveau individuel.

L'observation des évolutions de la proportion de primes entre générations à un moment donné de la carrière nécessite d'être complétée par des éléments permettant d'apprécier la façon dont les salaires ont pu évoluer d'une génération à l'autre. Ainsi, on examine également l'évolution au fil de l'âge du salaire brut total annuel, rapporté à un équivalent temps plein annualisé et exprimé en euros de 2009.

L'enjeu étant de pouvoir relier ces résultats à la question des taux de remplacement, quatre générations, toutes observables au moins jusqu'à l'âge de 54 ans, ont été retenues pour l'exercice : les agents nés en 1940, 1945, 1950 et 1955.

Deux approches sont étudiées, chacune s'inscrivant dans le prolongement d'une des deux études précédemment réalisées par le DES pour le COR.

Dans une première partie, pour faire suite aux travaux précédemment réalisés sur les carrières salariales (voir *supra*), une première approche présente des carrières salariales pour chacune des quatre générations retenues en fonction de la catégorie hiérarchique (A, B, C) atteinte par les agents en fin de carrière, cette catégorie étant ventilée entre enseignants et non enseignants pour les agents de catégories A et B et entre actifs et

² Par âge détaillé, dès que les effectifs du panel le permettaient, ou par tranche d'âges dans le cas contraire.

³ La part de primes correspond au rapport entre le montant brut des primes et le salaire brut. Dans la suite, les éléments présentés sont relatifs à la part de primes.

⁴ Primes = Salaire net – (traitement indiciaire + indemnité de résidence + supplément familial de traitement – ensemble des cotisations sociales salariées).

sédentaires pour ceux de catégorie C. Les carrières salariales d'une catégorie d'agents donnée (par exemple, les agents de catégorie A, les enseignants...) sont estimées en considérant les agents appartenant à cette catégorie en fin de carrière, y compris si une année donnée, et notamment en début de carrière, ils relèvent d'une autre catégorie. Afin de simuler des carrières complètes, des conditions supplémentaires sont introduites, en matière de durée de présence minimale dans le panel ainsi que, pour les générations les plus récentes (1950 et 1955), d'âge maximal d'entrée dans le panel. Par ailleurs, on présente des éléments par genre dès lors que les effectifs du panel le permettent. Outre les carrières moyennes, on présente également différents éléments de distribution des carrières : l'évolution du premier quartile (du salaire brut et de la part de primes), de la médiane et du troisième quartile.

Dans la seconde partie, afin de compléter les travaux précédemment réalisés à partir de données 2010 (voir *supra*) sur le lien entre primes et niveau d'indice, on examine la part moyenne de primes perçue à différents âges, en fonction de l'indice de rémunération. Pour travailler sur des effectifs suffisants et afin de prolonger les travaux précédents, cette approche concernera trois catégories d'agents : les sédentaires non enseignants, les catégories actives hors enseignants et les enseignants.

1. L'évolution de la part des primes au fil de l'âge : approche selon la catégorie hiérarchique atteinte en fin de carrière

La méthodologie :

On examine les carrières salariales pour les générations 1940, 1945, 1950 et 1955 en fonction de la situation atteinte en fin de carrière, du point de vue de la catégorie hiérarchique, du fait d'être enseignant ou non pour les agents de catégories A et B⁵ et du fait de relever d'un emploi classé en catégorie active ou sédentaire pour ceux de catégorie C selon les conditions définies ci-après. En annexe 2, on présente des éléments par genre, lorsque les effectifs du panel le permettent.

Figure 1 : Poids de chaque catégorie selon les générations

	Catégories A	dont A enseignants	dont A non enseignants	Catégories B	dont B enseignants	dont B non enseignants	Catégories C	dont C actifs	dont C sédentaires
Génération 1940	48,8%	38,4%	10,4%	26,4%	13,8%	12,6%	24,8%	4,3%	20,5%
Génération 1945	52,7%	41,7%	11,0%	22,5%	11,5%	11,0%	24,7%	6,4%	18,3%
Génération 1950	43,2%	32,8%	10,5%	26,7%	13,5%	13,1%	30,1%	7,4%	22,7%
Génération 1955	36,0%	26,2%	9,8%	28,2%	14,2%	14,0%	35,9%	8,4%	27,5%

Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Lecture : parmi l'ensemble des observations du panel des agents de l'État (validité 1978-2009) on comptabilise 48,8 % d'agents de catégorie A pour la génération 1940, 26,4 % d'agents de catégorie B et 24,8 % d'agents de catégorie C.

⁵ Au sein des générations étudiées ici, 86 % des agents de catégorie B enseignants relèvent d'un emploi classé en catégorie active et 94% des agents de catégorie B non enseignants relèvent d'un emploi classé en catégorie sédentaire.

Figure 2. Méthodologie d'identification des catégories dans le panel

	Année d'identification à une catégorie dans le panel et âge correspondant		Conditions supplémentaires imposées pour la contribution au calcul de carrières salariales		Effectifs dans le panel
	Année	Age	Durée minimale de présence dans le panel	Année minimale d'entrée dans le panel	
Catégories A enseignants					
Génération 1940	1999	59 ans	20 ans	-	683
Génération 1945	2004	59 ans	20 ans	-	1 146
Génération 1950	2009	59 ans	20 ans	1980	1 111
Génération 1955	2009	54 ans	15 ans	1985	1 245
Catégories A non enseignants					
Génération 1940	1999	59 ans	20 ans	-	252
Génération 1945	2004	59 ans	20 ans	-	384
Génération 1950	2009	59 ans	20 ans	1980	523
Génération 1955	2009	54 ans	15 ans	1985	481
Catégories B enseignants					
Génération 1940	1990	50 ans	10 ans	-	504
Génération 1945	1995	50 ans	15 ans	-	539
Génération 1950	2000	50 ans	15 ans	1980	389
Génération 1955	2005	50 ans	15 ans	1985	79
Catégories B non enseignants					
Génération 1940	1999	59 ans	20 ans	-	180
Génération 1945	2004	59 ans	20 ans	-	240
Génération 1950	2009	59 ans	20 ans	1980	433
Génération 1955	2009	54 ans	15 ans	1985	552
Catégories C actives					
Génération 1940	1990	50 ans	10 ans	-	132
Génération 1945	1995	50 ans	15 ans	-	343
Génération 1950	2000	50 ans	15 ans	1980	360
Génération 1955	2005	50 ans	15 ans	1985	303
Catégories C sédentaires					
Génération 1940	1999	59 ans	20 ans	-	255
Génération 1945	2004	59 ans	20 ans	-	312
Génération 1950	2009	59 ans	20 ans	1980	386
Génération 1955	2009	54 ans	15 ans	1985	472

Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Lecture : les agents du panel retenus pour la constitution statistique de la catégorie A enseignant de la génération 1940 correspondent aux agents de cette génération identifiés comme appartenant à cette catégorie en 1999, soit à 59 ans, y compris si une année donnée, et notamment en début de carrière, ils ne sont pas dans cette catégorie. On introduit une condition de durée de présence dans le panel (20 ans minimum) pour simuler des carrières complètes. Pour les générations plus récentes, on introduit en outre une condition d'âge d'entrée dans le panel (30 ans au maximum).

Les graphiques présentés :

Pour l'ensemble :

Figure 3. Catégories A enseignants - ensemble – salaire brut moyen des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure 4. Catégories A enseignants - ensemble – éléments de la distribution du salaire brut des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure 5. Catégories A enseignants - ensemble – part moyenne de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure 6. Catégories A enseignants - ensemble – éléments de la distribution de la part de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure 7. Catégories A non enseignants - ensemble – salaire brut moyen des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure 8. Catégories A non enseignants - ensemble – éléments de la distribution du salaire brut des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure 9. Catégories A non enseignants - ensemble – part moyenne de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure 10. Catégories A non enseignants - ensemble – éléments de la distribution de la part de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure 11. Catégories B enseignants - ensemble – salaire brut moyen des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure 12. Catégories B enseignants - ensemble – éléments de la distribution du salaire brut des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure 13. Catégories B enseignants - ensemble – part moyenne de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure 14. Catégories B enseignants - ensemble – éléments de la distribution de la part de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure 15. Catégories B non enseignants - ensemble – salaire brut moyen des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure 16. Catégories B non enseignants - ensemble – éléments de la distribution du salaire brut des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure 17. Catégories B non enseignants - ensemble – part moyenne de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure 18. Catégories B non enseignants - ensemble – éléments de la distribution de la part de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure 19. Catégories C actifs - ensemble – salaire brut moyen des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure 20. Catégories C actifs - ensemble – éléments de la distribution du salaire brut des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure 21. Catégories C actifs - ensemble – part moyenne de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure 22. Catégories C actifs - ensemble – éléments de la distribution de la part de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure 23. Catégories C sédentaires - ensemble – salaire brut moyen des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure 24. Catégories C sédentaires - ensemble – éléments de la distribution du salaire brut des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure 25. Catégories C sédentaires - ensemble – part moyenne de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure 26. Catégories C sédentaires - ensemble – éléments de la distribution de la part de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

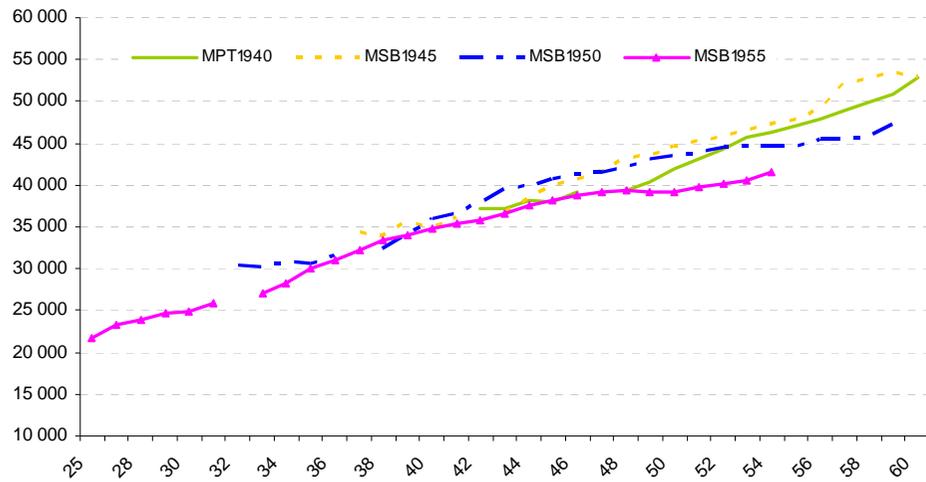
Par genre : voir les graphiques présentés en annexe 2.

Les principaux résultats :

- **Catégories A enseignants :**
 - o L'évolution de la part des primes au fil de la carrière épouse un profil en cloche, pour toutes les générations et quelle que soit la position dans la distribution, avec un pic qui semble attribuable davantage à un effet date (1990-1995) qu'à un effet âge (figures 5 et 6).
 - o La part de primes des enseignants diminue en fin de carrière, probablement en lien avec un recours moindre aux heures supplémentaires.
 - o On constate toutefois une remontée de la part de primes des enseignants après 50 ans, notamment dans le haut de la distribution (figure 6), pour les générations les plus récentes (1950 et 1955) ce qui coïncide avec la période de mise en œuvre des heures supplémentaires exonérées TEPA.
- **Catégories A non enseignants :**
 - o A âge donné, la part des primes dans la rémunération totale des agents de catégorie A non enseignants augmente nettement au fil des générations (figures 9 et 10).
 - o La part de primes des catégories A non enseignants continue globalement d'augmenter lors des dernières années de carrière (figures 9 et 10).
- **Catégories B enseignants :**
 - o Les profils de parts de primes au fil de la carrière font apparaître des pics qui semblent davantage liés à des effets de date qu'à des effets d'âge (figures 13 et 14).
- **Catégories B non enseignants :**
 - o A âge donné, la part des primes dans la rémunération totale des agents de catégorie B non enseignants augmente nettement au fil des générations (figures 17 et 18).
 - o La part des primes continue globalement d'augmenter en fin de carrière.
- **Catégories C actifs :**
 - o Pour les agents de catégorie C sur des emplois relevant de la catégorie active, l'évolution de la part des primes au cours de la carrière évolue selon des paliers qui semblent liés à des effets dates (figures 21 et 22). Cela pourrait être lié à la requalification des corps de catégorie active de la police nationale, intervenue au cours des années 2000.
- **Catégories C sédentaires :**
 - o A âge donné, la part des primes dans la rémunération totale des agents de catégorie C sédentaires augmente globalement au fil des générations (figures 25 et 26).
 - o En fin de carrière, la part des primes continue d'augmenter pour toutes les générations, à tous les stades de la distribution (figure 26).

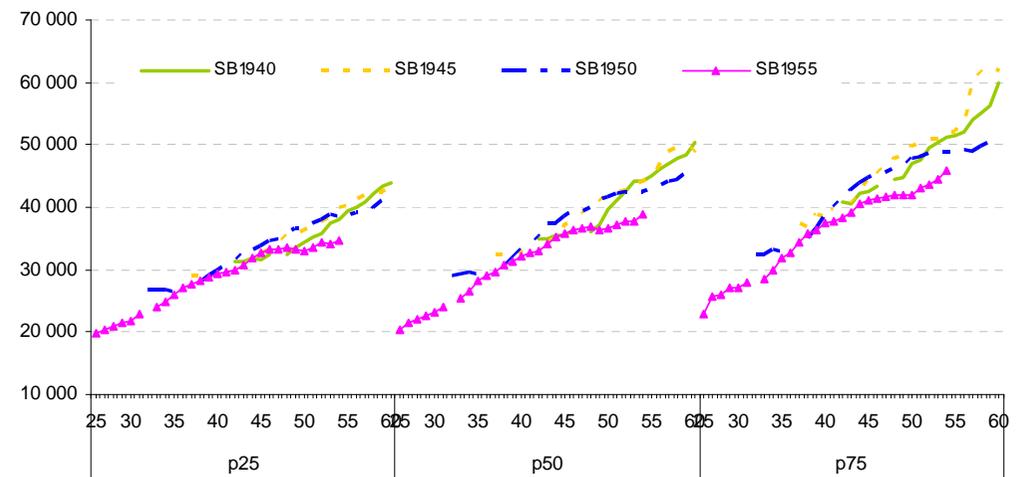
➤ Les agents de catégorie A enseignants - Ensemble

Figure 3. Catégorie A enseignants - ensemble – salaire brut moyen des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



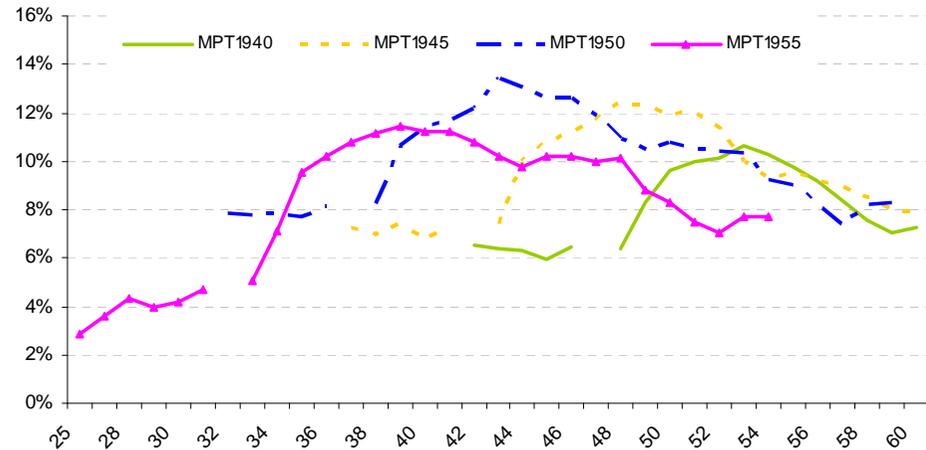
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie A enseignants en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure 4. Catégorie A enseignants - ensemble – éléments de la distribution du salaire brut des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



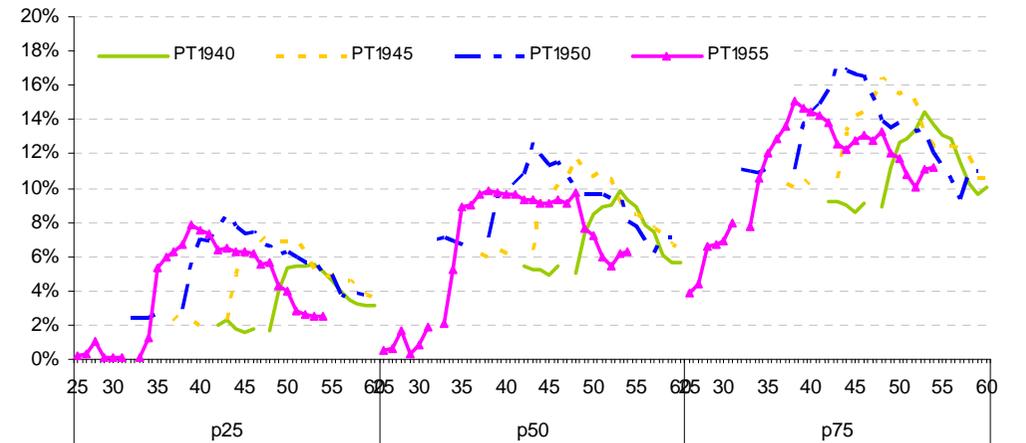
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie A enseignants en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure 5. Catégorie A enseignants - ensemble – part moyenne de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie A enseignants en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

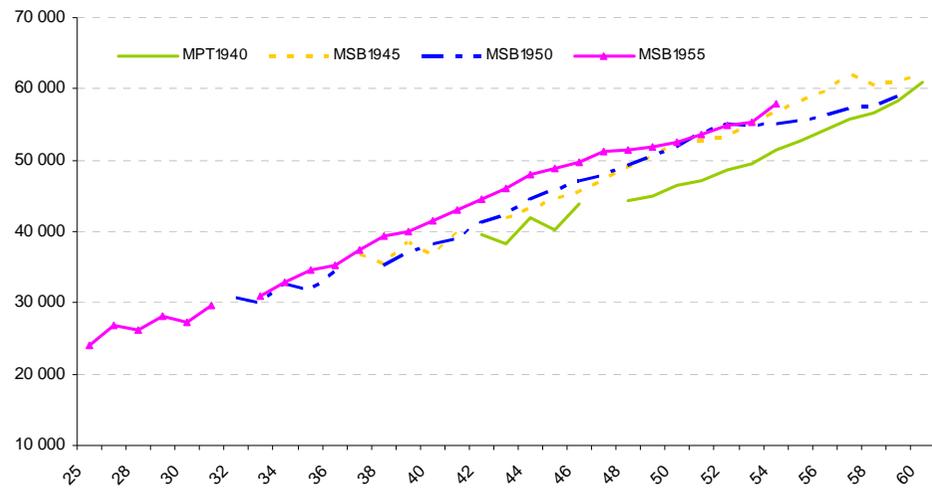
Figure 6. Catégorie A enseignants - ensemble – éléments de la distribution de la part de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie A enseignants en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

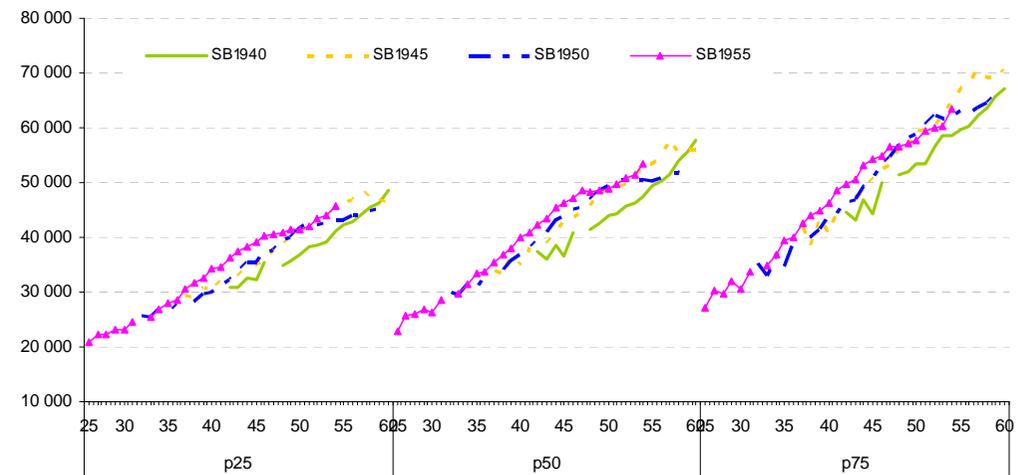
➤ Les agents de catégorie A non enseignants – Ensemble

Figure 7. Catégorie A non enseignants - ensemble – salaire brut moyen des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



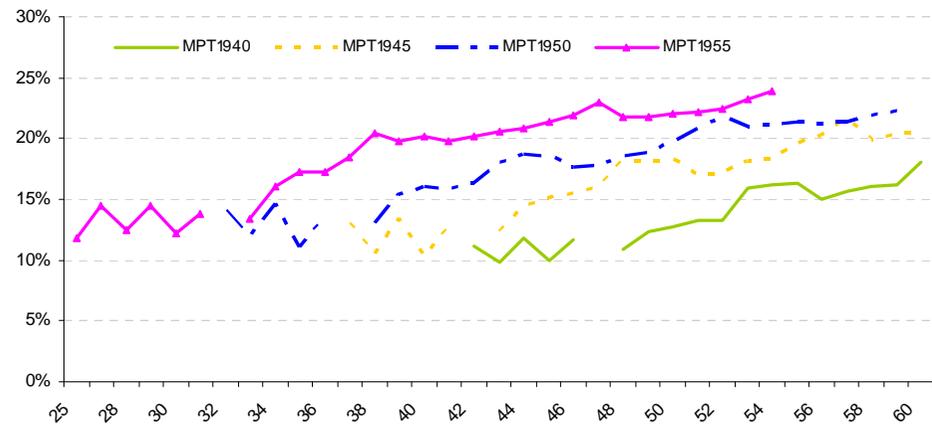
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie A non enseignants en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure 8. Catégorie A non enseignants - ensemble – éléments de la distribution du salaire brut des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



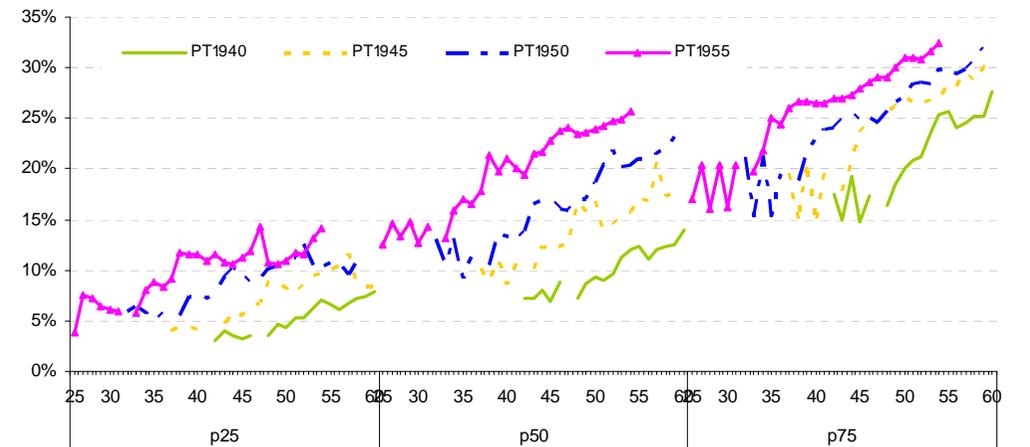
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie A non enseignants en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure 9. Catégorie A non enseignants - ensemble – part moyenne de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie A non enseignants en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

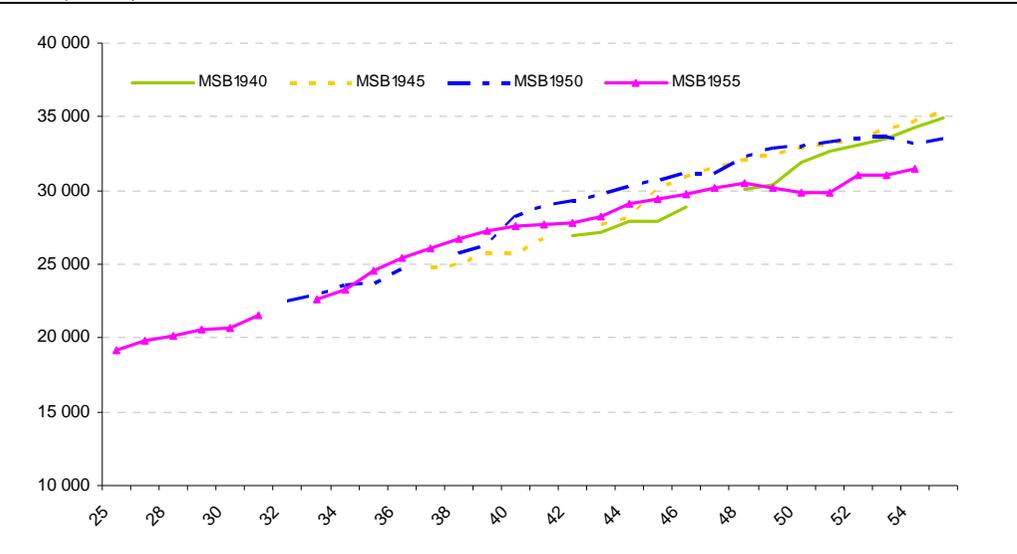
Figure 10. Catégorie A non enseignants - ensemble – éléments de la distribution de la part de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie A non enseignants en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

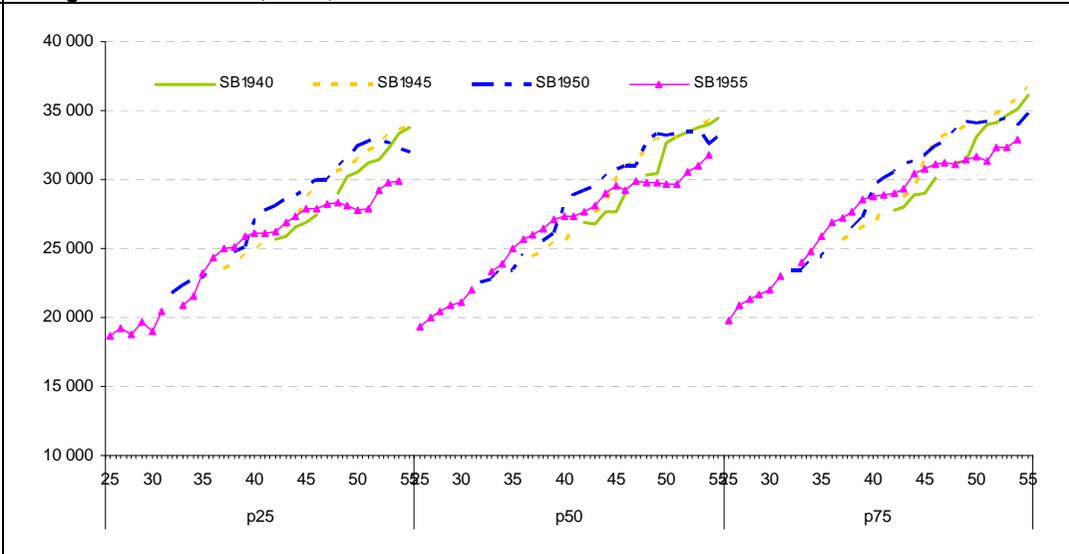
➤ Les agents de catégorie B enseignants

Figure 11. Catégorie B enseignants - ensemble – salaire brut moyen des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



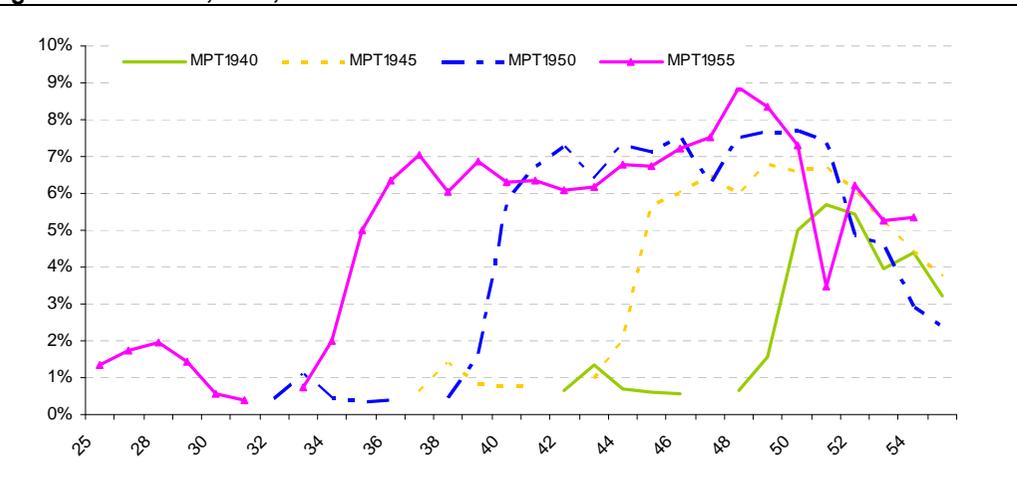
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie B enseignants en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure 12. Catégorie B enseignants - ensemble – éléments de la distribution du salaire brut des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



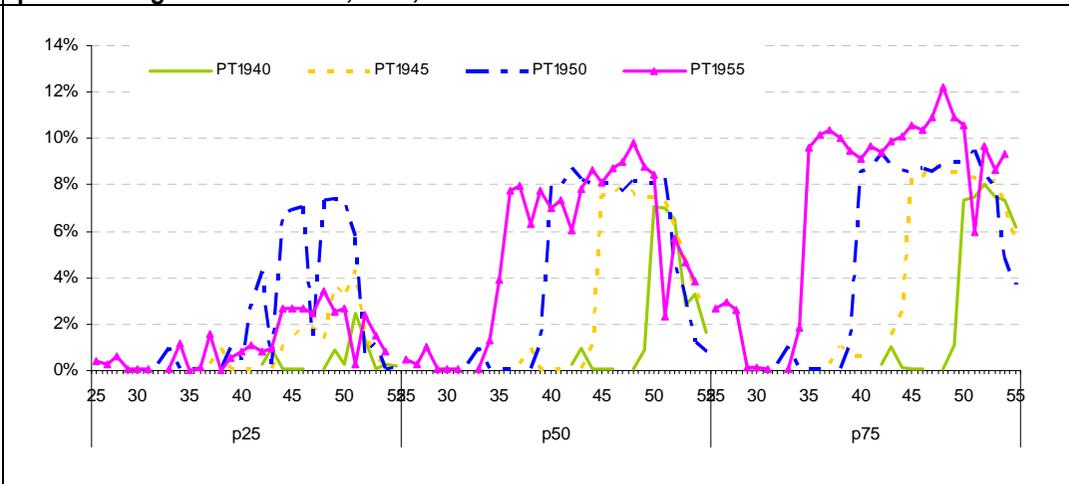
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie B enseignants en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure 13. Catégorie B enseignants - ensemble – part moyenne de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie B enseignants en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

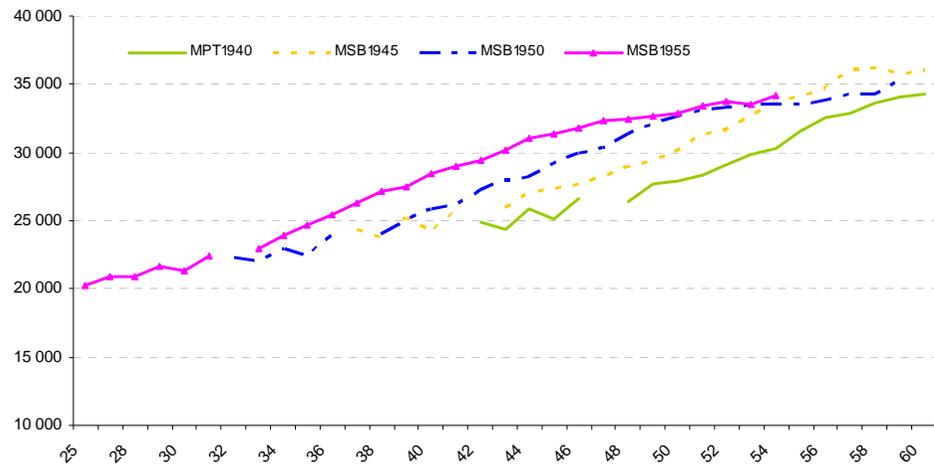
Figure 14. Catégorie B enseignants - ensemble – éléments de la distribution de la part de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie B enseignants en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

➤ Les agents de catégorie B non enseignants

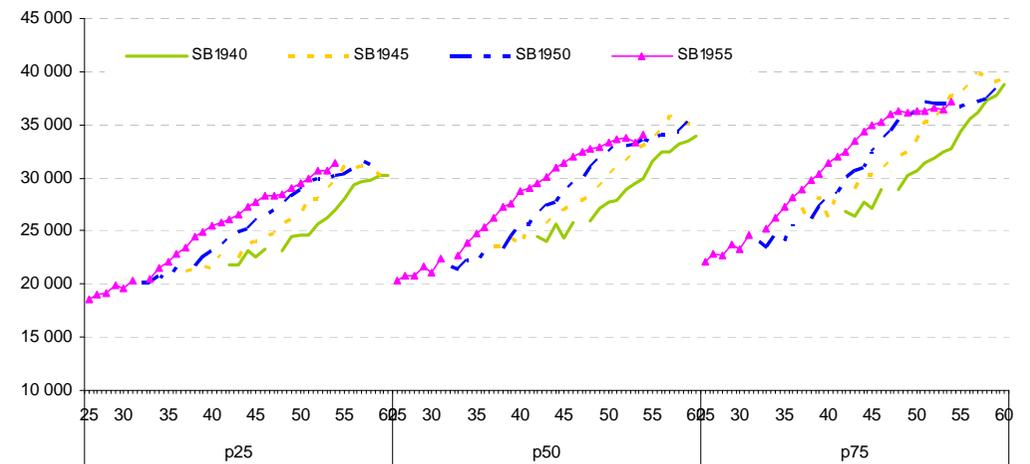
Figure 15. Catégorie B non enseignants - ensemble – salaire brut moyen des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFF-DES.

Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie B non enseignants en fin de carrière. Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

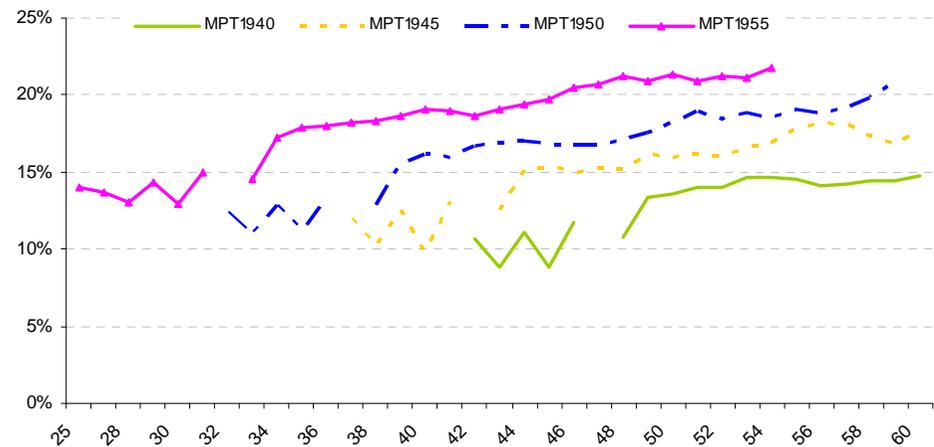
Figure 16. Catégorie B non enseignants - ensemble – éléments de la distribution du salaire brut des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFF-DES.

Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie B non enseignants en fin de carrière. Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

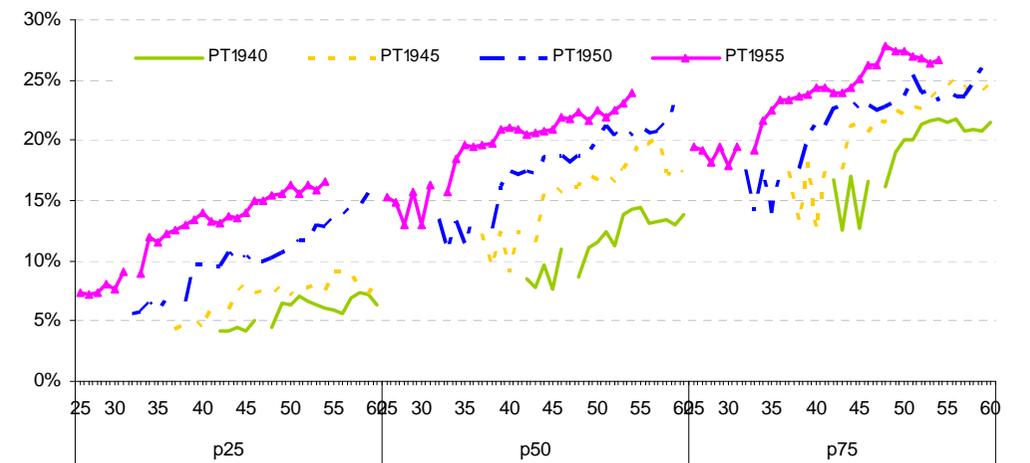
Figure 17. Catégorie B non enseignants - ensemble – part moyenne de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFF-DES.

Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie B non enseignants en fin de carrière. Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

Figure 18. Catégorie B non enseignants - ensemble – éléments de la distribution de la part de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

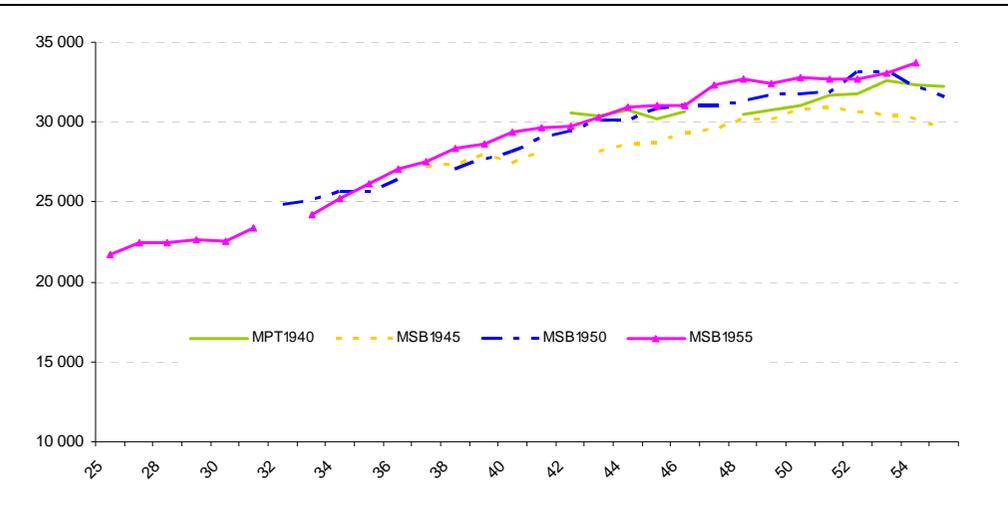


Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFF-DES.

Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie B non enseignants en fin de carrière. Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

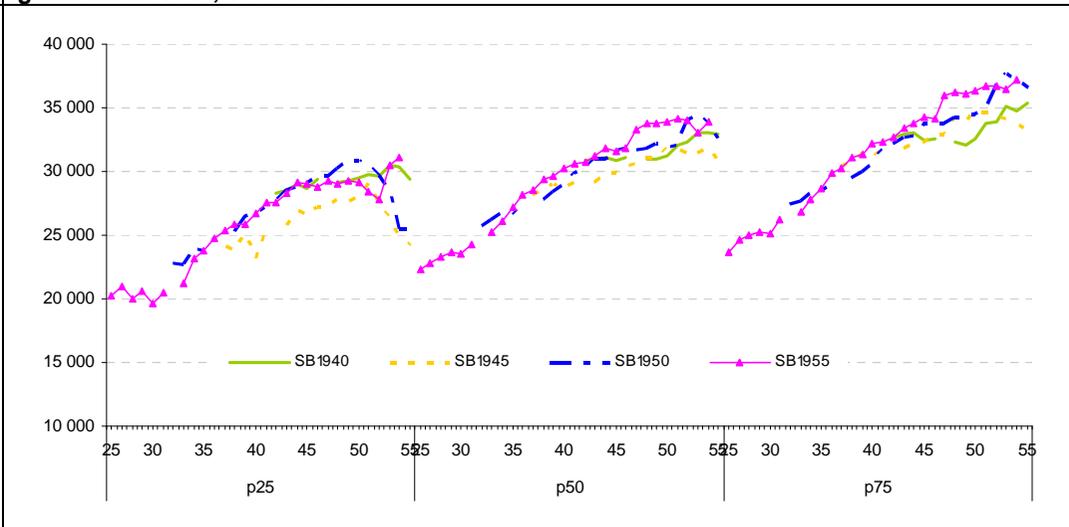
➤ Les agents de catégorie C actifs

Figure 19. Catégorie C actifs - ensemble – salaire brut moyen des générations 1945, 1950 et 1955



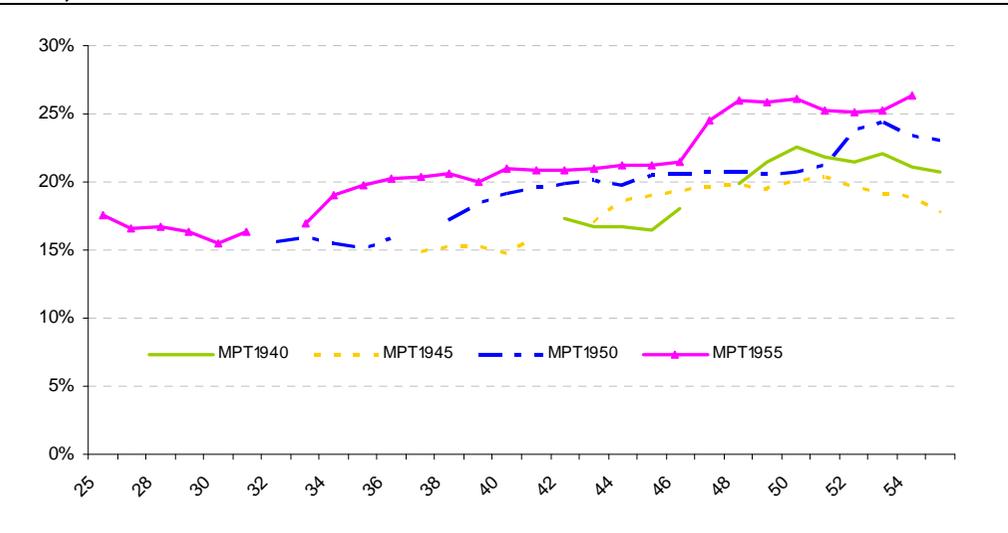
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie C actifs en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure 20. Catégorie C actifs - ensemble – éléments de la distribution du salaire brut des générations 1945, 1950 et 1955



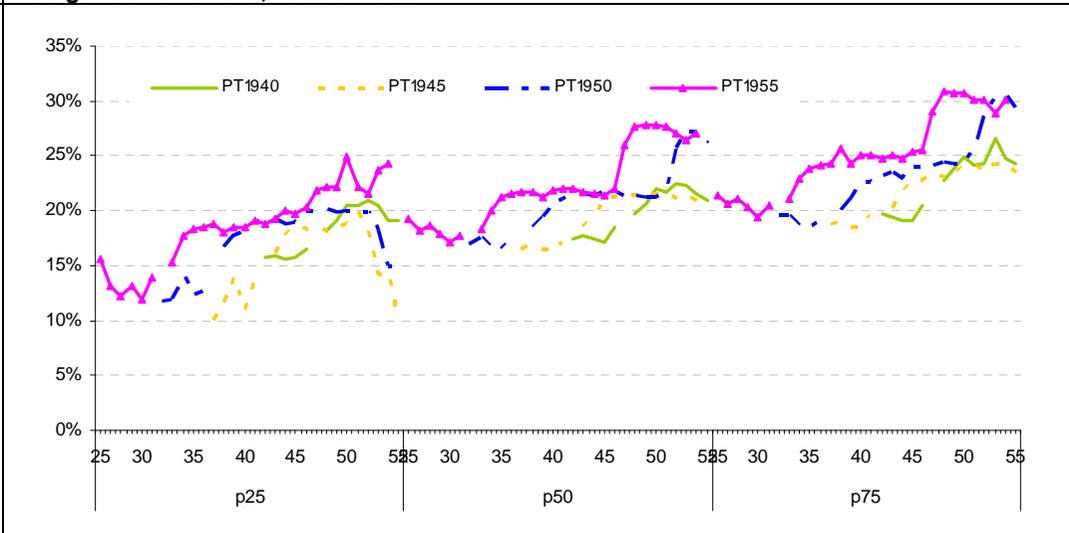
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie C actifs en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure 21. Catégorie C actifs - ensemble – part moyenne de primes des générations 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie C actifs en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

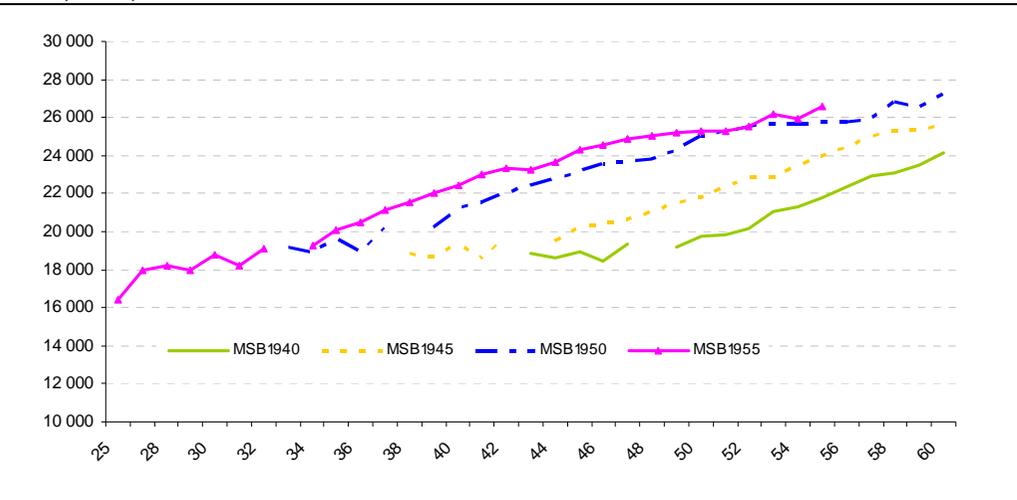
Figure 22. Catégorie C actifs - ensemble – éléments de la distribution de la part de primes des générations 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie C actifs en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

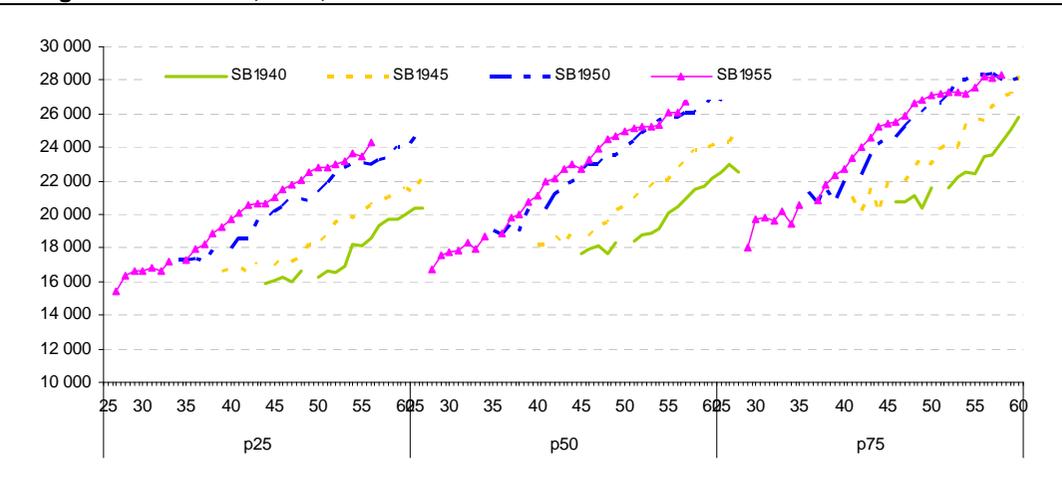
➤ Les agents de catégorie C sédentaires

Figure 23. Catégorie C sédentaires - ensemble – salaire brut moyen des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



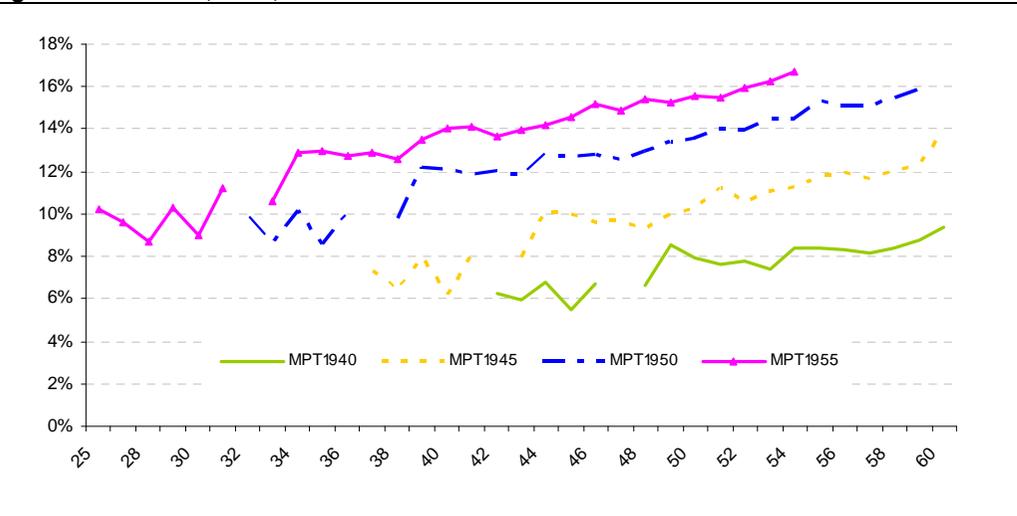
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFF-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie C sédentaires en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure 24. Catégorie C sédentaires - ensemble – éléments de la distribution du salaire brut des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



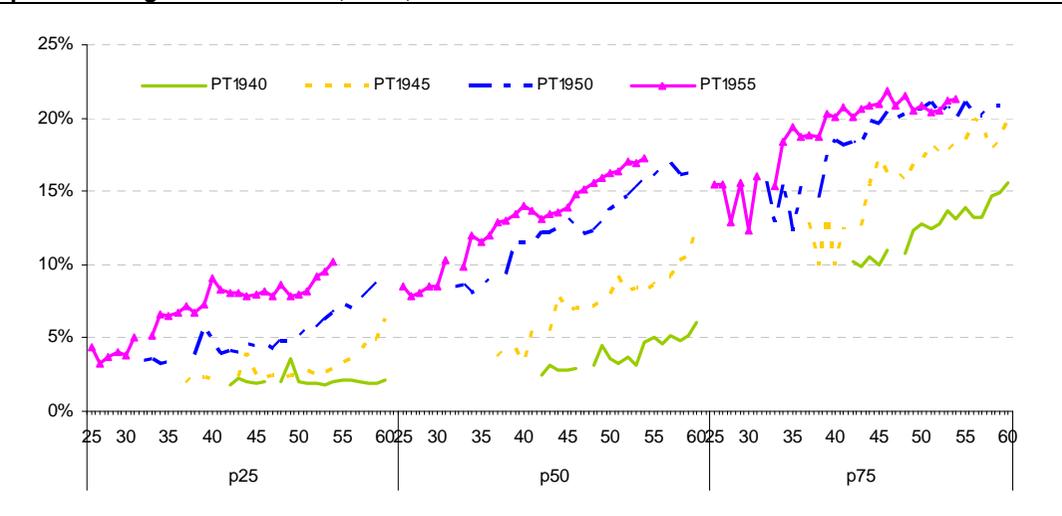
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFF-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie C sédentaires en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure 25. Catégorie C sédentaires - ensemble – part moyenne de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFF-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie C sédentaires en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

Figure 26. Catégorie C sédentaires - ensemble – éléments de la distribution de la part de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFF-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie C sédentaires en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

2. L'évolution de la part des primes au fil de l'âge : approche selon l'indice majoré

La méthodologie :

On examine la situation indemnitaires à différents âges de plusieurs catégories d'agents issus des générations 1940, 1945, 1950 et 1955 selon la démarche suivante :

- On considère trois catégories de population : les sédentaires hors enseignants, les agents en poste sur un emploi de catégorie active (hors enseignant) et les enseignants.
- On définit, pour chacune de ces catégories et pour chaque génération retenue (1940, 1945, 1950 et 1955), des groupes (G1 à G4) reflétant les niveaux de rémunération indiciaire atteints pour chaque tranche d'âge considérée (de 30-34 ans à 55-59 ans)⁶, du moins élevé au plus élevé⁷ en fonction des quartiles d'indice (voir figure 28).
- A chaque tranche d'âge pour chacune de ces catégories d'agents, et pour chaque génération, on calcule les éléments suivants : le salaire brut moyen (ramené à un équivalent temps plein annualisé et exprimé en euros constants) et la part moyenne de primes.
- On présente des éléments par genre en annexe 2, lorsque les effectifs du panel le permettent.

Figure 27. Poids de chaque catégorie selon les générations

	Sédentaires non enseignants	Enseignants	Actifs non enseignants
Génération 1940	40,7%	52,2%	7,1%
Génération 1945	38,0%	53,5%	8,5%
Génération 1950	44,3%	46,5%	9,2%
Génération 1955	48,7%	40,6%	10,7%

Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Lecture : parmi l'ensemble des observations du panel (1978-2009), on comptabilise 40,7 % d'agents sédentaires non enseignants pour la génération 1940, 52,2 % d'enseignants, et 7,1 % d'actifs non enseignants.

⁶ Cela permet une comparaison entre les quatre générations retenues, à tranche d'âge et catégorie relative d'indice donnés.

⁷ On répartit chacune de ces populations, pour chaque génération et chaque tranche d'âge, en 4 groupes G1 à G4 définis selon l'indice majoré (IM) servi à ces agents. Par exemple, le groupe G1 des sédentaires hors enseignants de la génération 1940, lorsqu'ils étaient âgés de 30 à 34 ans, regroupe, parmi ces agents, ceux dont l'IM était inférieur au premier quartile de cette population. Le groupe G2 regroupe les agents dont l'IM est compris entre le premier quartile et la médiane, etc.

Figure 28. Quartiles des indices majorés atteints à différents âges selon la catégorie d'agents et la génération

cat_ind	Tranche d'âge	Génération	Premier quartile (p25)	Médiane (p50)	Troisième quartile (p75)			
Sédentaires non enseignants	30-34 ans	1945	242	275	331			
		1950	247	277	319			
		1955	253	281	326			
	35-39 ans	1940	242	282	344			
		1945	254	291	376			
		1950	269	309	380			
	40-44 ans	1955	285	316	358			
		1940	254	305	391			
		1945	274	333	458			
	45-49 ans	1950	300	340	433			
		1955	310	344	440			
		1940	278	346	501			
	50-54 ans	1945	306	362	496			
		1950	329	375	493			
		1955	334	378	488			
	55-59 ans	1940	308	374	528			
		1945	336	415	579			
		1950	351	394	530			
		1955	360	416	523			
			1940	336	415	581		
			1945	359	462	641		
		1950	392	463	604			
			Enseignants	30-34 ans	1945	347	391	427
					1950	349	373	417
1955	351	382			409			
35-39 ans	1940	376	412	462				
	1945	383	423	479				
	1950	384	421	456				
40-44 ans	1955	413	432	466				
	1940	413	455	520				
	1945	430	460	522				
45-49 ans	1950	438	466	528				
	1955	438	479	561				
	1940	465	502	556				
50-54 ans	1945	492	528	609				
	1950	496	528	609				
	1955	514	566	611				
55-59 ans	1940	512	564	668				
	1945	537	609	657				
	1950	566	611	657				
	1955	567	612	695				
		1940	609	670	738			
		1945	611	672	782			
	1950	612	694	783				
		Catégories actives hors enseignants	30-34 ans	1945	302	324	370	
				1950	304	326	364	
1955	292			326	348			
35-39 ans	1940	350	387	411				
	1945	344	358	412				
	1950	331	356	385				
40-44 ans	1955	317	358	374				
	1940	370	412	446				
	1945	358	385	417				
45-49 ans	1950	350	382	403				
	1955	340	386	413				
	1940	382	414	460				
50-54 ans	1945	364	396	443				
	1950	359	412	436				
	1955	359	415	428				
55-59 ans	1940	362	409	442				
	1945	390	413	455				
	1950	378	415	457				
	1955	392	429	473				
		1940	374	396	444			
		1945	365	415	464			
	1950	360	416	488				

Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Note : le groupe indiciaire G1 regroupe l'ensemble des agents dont l'indice est strictement inférieur au premier quartile, G2 l'ensemble des agents dont l'indice est compris entre le premier quartile et la médiane, G3 l'ensemble des agents dont l'indice est compris entre la médiane et le troisième quartile et G4 l'ensemble des agents dont l'indice est supérieur ou égal au troisième quartile.

Les graphiques présentés :

Figure 29. Sédentaires non enseignants – ensemble – salaire brut moyen et montant moyen des primes à 30-34 ans, 35-39 ans et 40-44 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955 (en euros constants de 2009)

Figure 30. Sédentaires non enseignants – ensemble – salaire brut moyen et montant moyen des primes à 45-49 ans, 50-54 ans et 55-59 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955 (en euros constants de 2009)

Figure 31. Sédentaires non enseignants – ensemble – part de primes à 30-34 ans, 35-39 ans et 40-44 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure 32. Sédentaires non enseignants – ensemble – part de primes à 45-49 ans, 50-54 ans et 55-59 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure 33. Enseignants – ensemble – salaire brut moyen et montant moyen des primes à 30-34 ans, 35-39 ans et 40-44 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955 (en euros constants de 2009)

Figure 34. Enseignants – ensemble – salaire brut moyen et montant moyen des primes à 45-49 ans, 50-54 ans et 55-59 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955 (en euros constants de 2009)

Figure 35. Enseignants – ensemble – part de primes à 30-34 ans, 35-39 ans et 40-44 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure 36. Enseignants – ensemble – part de primes à 45-49 ans, 50-54 ans et 55-59 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure 37. Catégories actives hors enseignants – ensemble – salaire brut moyen et montant moyen des primes à 30-34 ans, 35-39 ans et 40-44 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955 (en euros constants de 2009)

Figure 38. Catégories actives hors enseignants – ensemble – salaire brut moyen et montant moyen des primes à 45-49 ans, 50-54 ans et 55-59 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955 (en euros constants de 2009)

Figure 39. Catégories actives hors enseignants – ensemble – part de primes à 30-34 ans, 35-39 ans et 40-44 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure 40. Catégories actives hors enseignants – ensemble – part de primes à 45-49 ans, 50-54 ans et 55-59 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Par genre : voir les graphiques présentés en annexe 2.

Les principaux résultats :

- Pour les sédentaires non enseignants :

- A tranche d'âge donnée, y compris en fin de carrière, la part moyenne de primes des agents sédentaires non enseignants augmente globalement avec l'indice, de façon nette, pour l'ensemble des générations.
- A âge et position relative indiciaire donnés, la part moyenne de prime des agents sédentaires non enseignants a progressé d'une génération à l'autre, y compris aux tranches d'âge les plus élevées.

- Pour les enseignants :

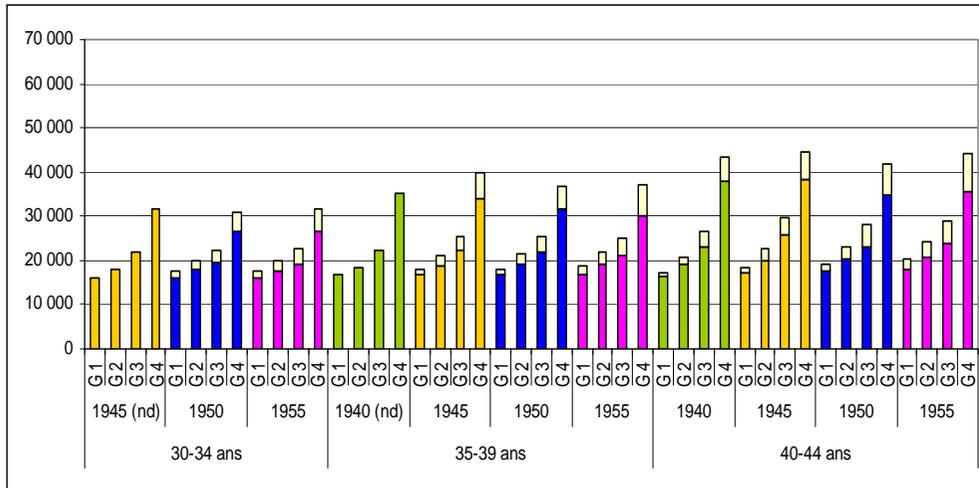
- La part de primes perçues par les enseignants ne semble pas augmenter de façon systématique avec la rémunération indiciaire, si ce n'est en début de carrière, entre 30 et 34 ans, voire jusqu'à 39 ans pour les générations 1945 et 1950. On constate toutefois des différences importantes de primes perçues, à âge et génération donnée, entre les enseignants à faible indice et ceux à fort indice.
- On constate une augmentation de la part de primes des enseignants liée à un effet date (1990-1995), qui bénéficie à l'ensemble des situations indiciaires, et notamment aux enseignants rémunérés jusqu'au troisième quartile en matière d'indice : cette augmentation s'observe à partir de 35-39 ans pour les enseignants issus de la génération 1955, à partir de 40-44 ans pour ceux nés en 1950, etc.
- Entre 55 et 59 ans, la part de primes est relativement peu différenciée d'un groupe indiciaire à l'autre pour une génération donnée. La part de primes, à indice relatif donné, est relativement stable d'une génération à l'autre.

- Pour les catégories actives hors enseignants:

- Jusqu'au milieu des années 1980, la part de primes apparaît plus faible, à tranche d'âge donnée, pour les agents bénéficiant des indices les plus élevés. A partir de cette date, les agents dont la rémunération indiciaire est inférieure au premier quartile perçoivent une part de primes inférieure à celle de l'ensemble des agents rémunérés au-delà en matière d'indice.
- A âge et position relative indiciaire donnés, la part moyenne de prime des agents relevant d'une catégorie active (hors enseignant) a globalement progressé d'une génération à l'autre, y compris aux tranches d'âge les plus élevées.

➤ Les sédentaires non enseignants

Figure 29. Sédentaires non enseignants – ensemble – salaire brut moyen et montant moyen des primes à 30-34 ans, 35-39 ans et 40-44 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955 (en euros constants de 2009)

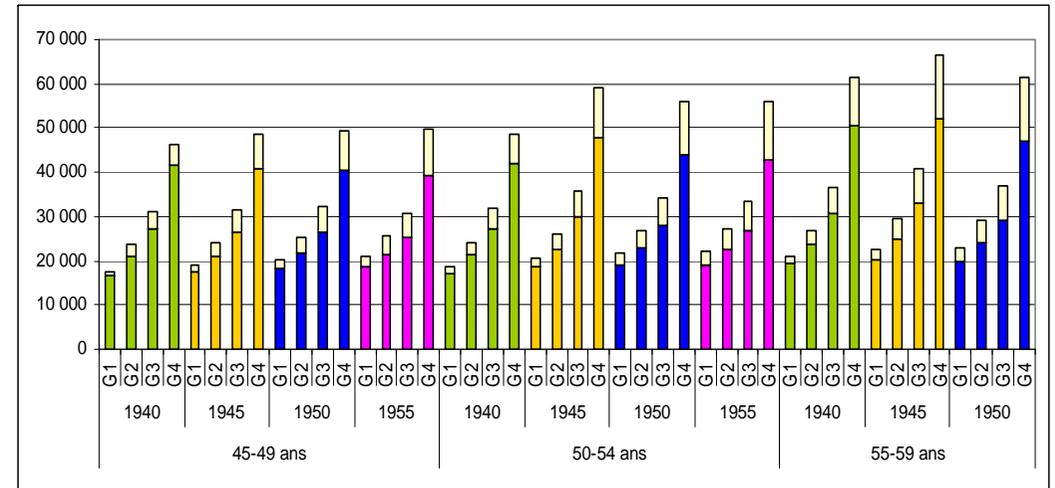


Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : France métropolitaine, titulaires identifiés comme sédentaires non enseignants en fin de carrière.

Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure 30. Sédentaires non enseignants – ensemble – salaire brut moyen et montant moyen des primes à 45-49 ans, 50-54 ans et 55-59 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955 (en euros constants de 2009)

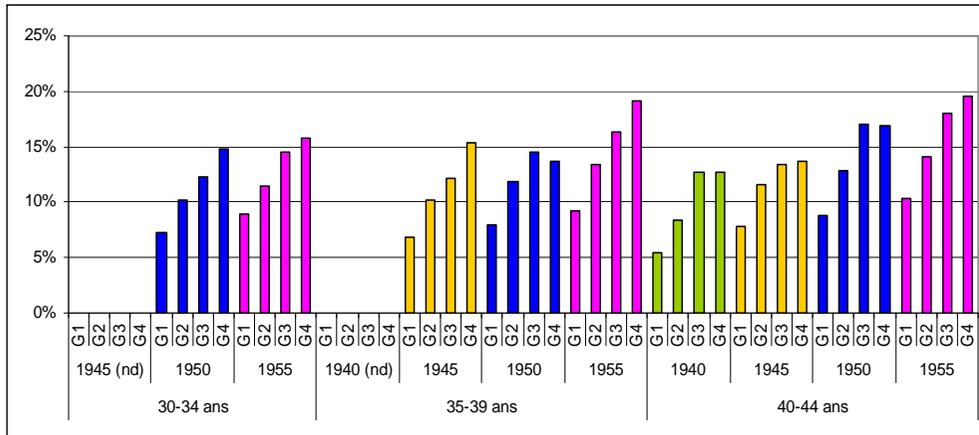


Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : France métropolitaine, titulaires identifiés comme sédentaires non enseignants en fin de carrière.

Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure 31. Sédentaires non enseignants – ensemble – part de primes à 30-34 ans, 35-39 ans et 40-44 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

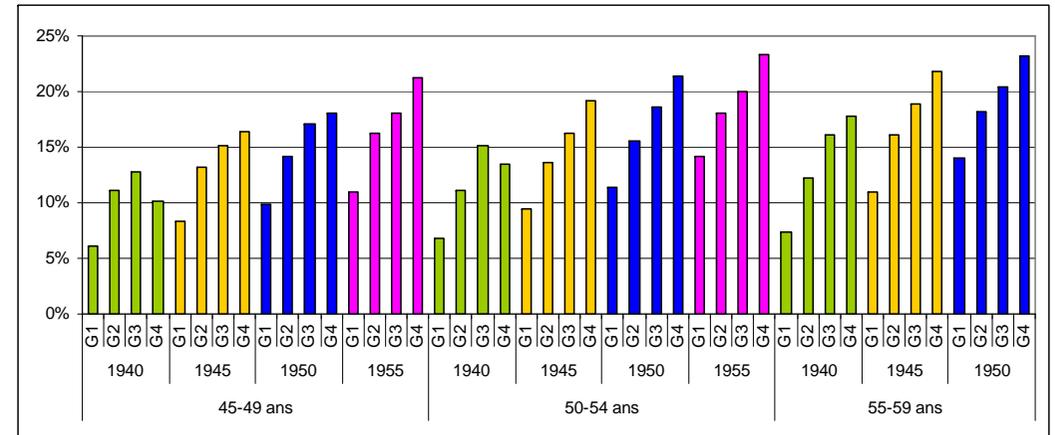


Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : France métropolitaine, titulaires identifiés comme enseignants en fin de carrière.

Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

Figure 32. Sédentaires non enseignants – ensemble – part de primes à 45-49 ans, 50-54 ans et 55-59 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



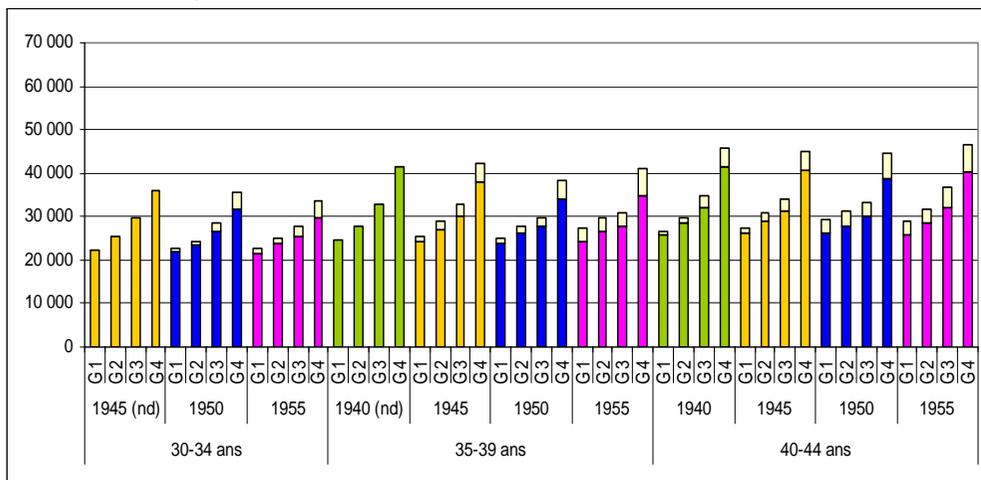
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : France métropolitaine, titulaires identifiés comme enseignants en fin de carrière.

Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

➤ Les enseignants

Figure 33. Enseignants – ensemble – salaire brut moyen et montant moyen des primes à 30-34 ans, 35-39 ans et 40-44 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955 (en euros constants de 2009)

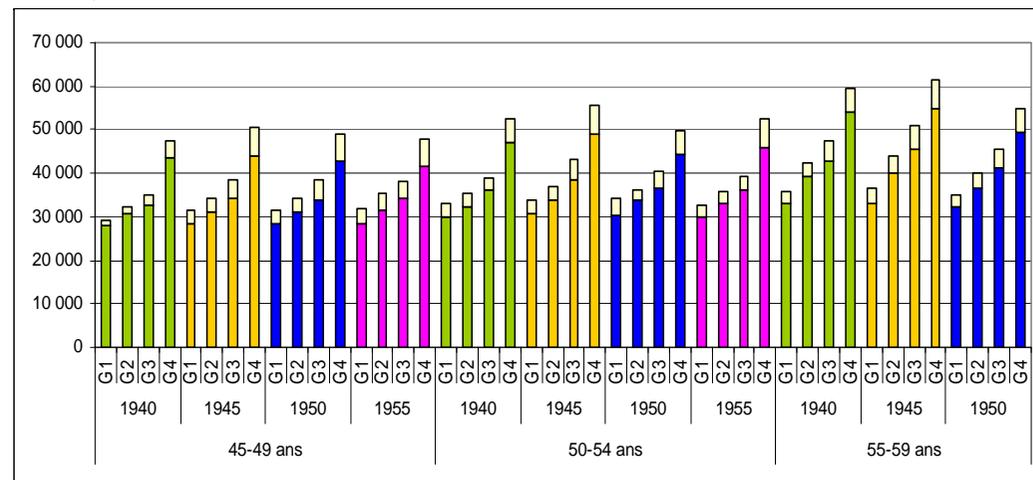


Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : France métropolitaine, titulaires identifiés comme sédentaires non enseignants en fin de carrière.

Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure 34. Enseignants – ensemble – salaire brut moyen et montant moyen des primes à 45-49 ans, 50-54 ans et 55-59 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955 (en euros constants de 2009)

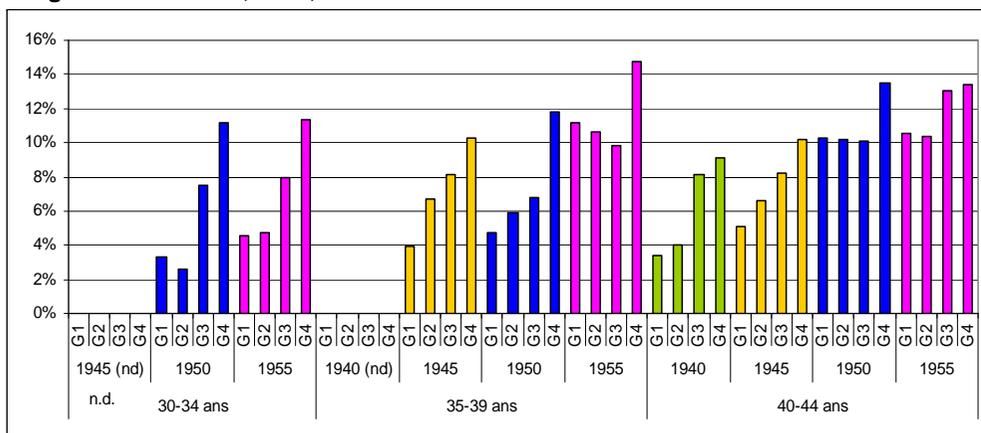


Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : France métropolitaine, titulaires identifiés comme sédentaires non enseignants en fin de carrière.

Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009..

Figure 35. Enseignants – ensemble – part de primes à 30-34 ans, 35-39 ans et 40-44 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

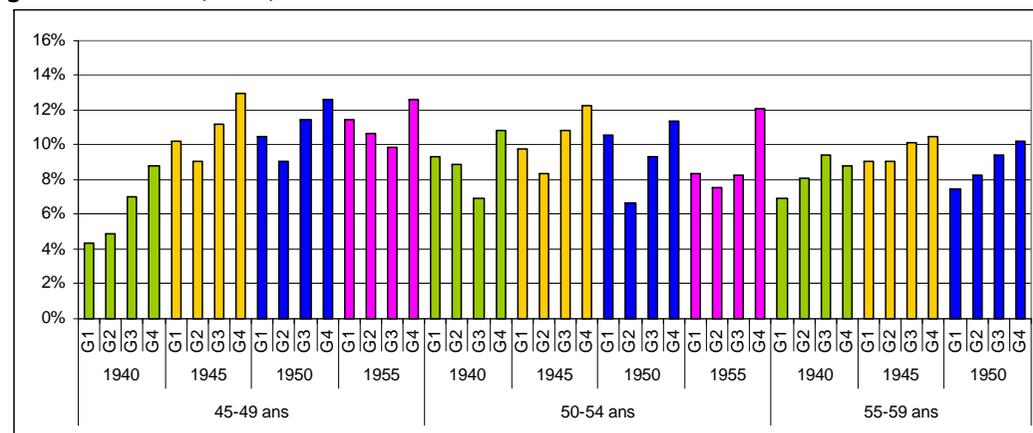


Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : France métropolitaine, titulaires identifiés comme enseignants en fin de carrière.

Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

Figure 36. Enseignants – ensemble – part de primes à 45-49 ans, 50-54 ans et 55-59 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



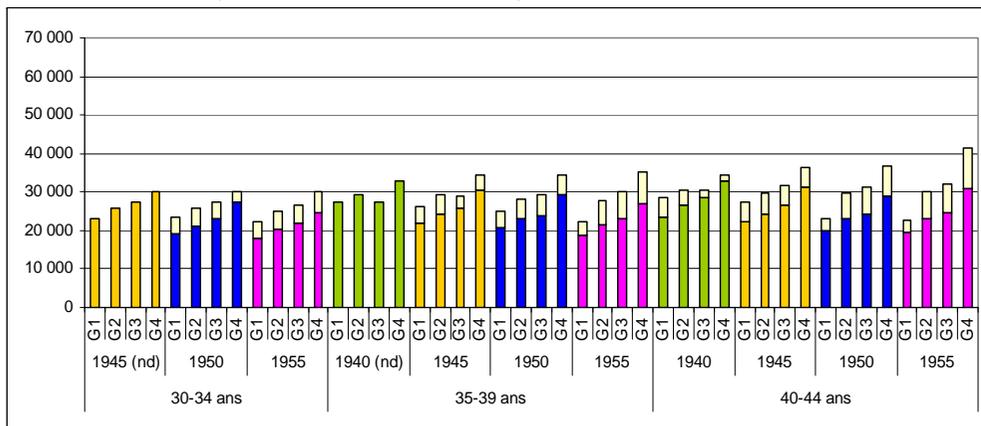
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : France métropolitaine, titulaires identifiés comme enseignants en fin de carrière.

Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

➤ Les catégories actives hors enseignants

Figure 37. Catégories actives hors enseignants – ensemble – salaire brut moyen et montant moyen des primes à 30-34 ans, 35-39 ans et 40-44 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955 (en euros constants de 2009)

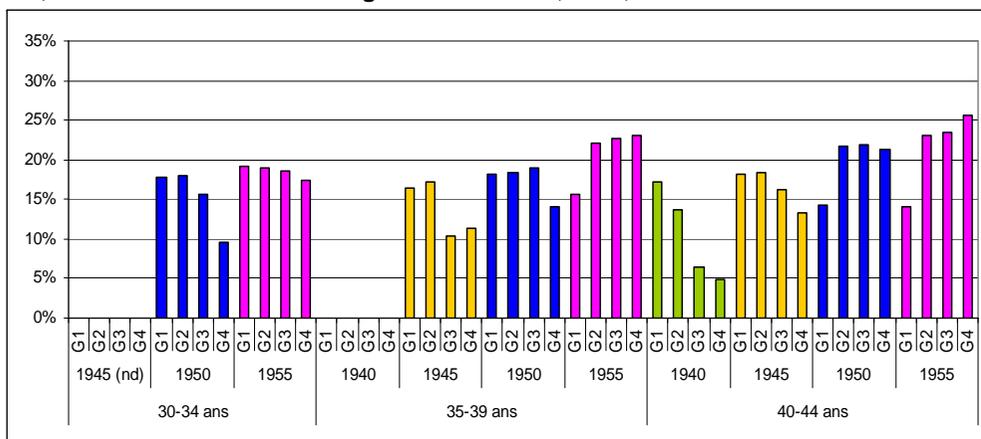


Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : France métropolitaine, titulaires identifiés comme appartenant à une catégorie active hors enseignants.

Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure 39. Catégories actives hors enseignants – ensemble – part de primes à 30-34 ans, 35-39 ans et 40-44 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

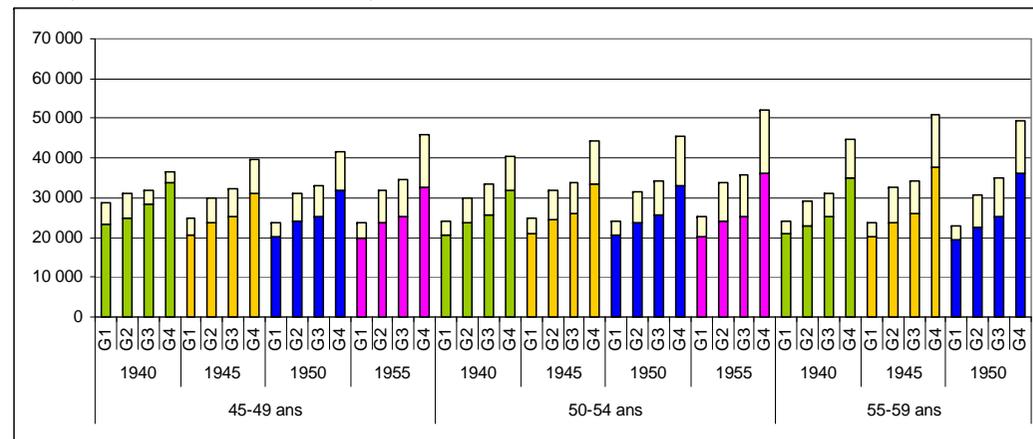


Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : France métropolitaine, titulaires identifiés comme appartenant à une catégorie active hors enseignants.

Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

Figure 38. Catégories actives hors enseignants – ensemble – salaire brut moyen et montant moyen des primes à 45-49 ans, 50-54 ans et 55-59 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955 (en euros constants de 2009)

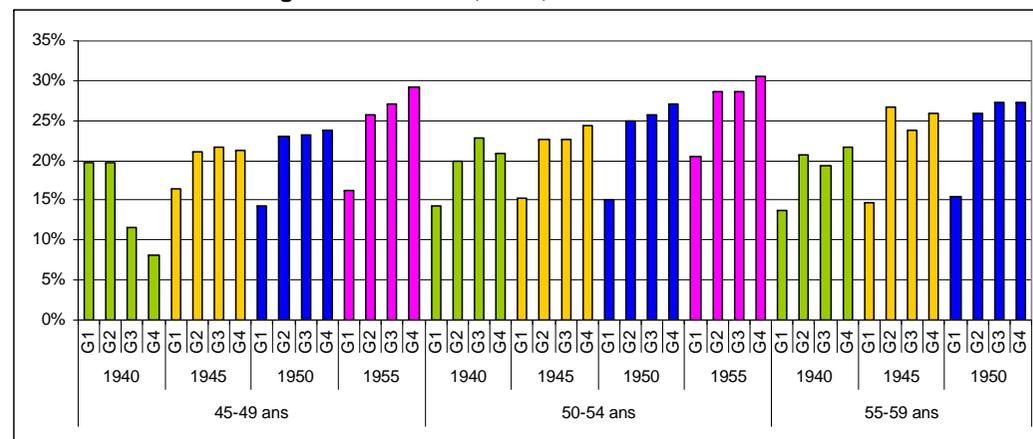


Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : France métropolitaine, titulaires identifiés comme appartenant à une catégorie active hors enseignants.

Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure 40. Catégories actives hors enseignants – ensemble – part de primes à 45-49 ans, 50-54 ans et 55-59 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : France métropolitaine, titulaires identifiés comme appartenant à une catégorie active hors enseignants.

Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

Le directeur de projet,
Chef du département des études et des statistiques

Adrien FRIEZ

PJ : 2 ANNEXES

Références bibliographiques

DGAFP (2013), *Rapport annuel sur l'état de la fonction publique*, Faits et Chiffres, édition 2013, décembre.

Secrétariat général du COR (2013), « Elaboration de cas types dans la fonction publique de l'Etat pour l'exercice de projection du COR - Reconstitutions de carrières salariales pour la génération 1950 », *Document n°5, séance du 26 février 2013 du COR*.

Secrétariat général du COR (2012), « Elaboration du cas types pour l'exercice de projection », *Document n°15, séance du 14 novembre 2012 du COR*.

Secrétariat général du COR (2012), « Taux de prime et indice de fin de carrière dans la fonction publique de l'Etat », *Document n°II-6, séance du 25 septembre 2012 du COR*.

ANNEXE 1 : EXTRAIT DU RAPPORT ANNUEL EDITION 2013

Figure A1-1: Montant moyen des primes et indemnités (dont heures supplémentaires), part des primes et salaire moyen brut total annuel en euros par catégorie socioprofessionnelle et par sexe des agents titulaires des ministères civils et militaires employés à temps complet en métropole en 2011

	Ensemble				Femmes				Hommes			
	Primes et indemnités				Primes et indemnités				Primes et indemnités			
	Montant (3)	dont heures sup.	Part des primes (4) (en %)	Salaire brut	Montant (3)	dont heures sup.	Part des primes (4) (en %)	Salaire brut	Montant (3)	dont heures sup.	Part des primes (4) (en %)	Salaire brut
Ensemble	8 041	777	22,5	35 747	5 550	699	16,5	33 732	10 355	850	27,5	37 621
dont : total enseignants	3 878	1 613	10,9	35 639	3 145	1 159	9,3	33 992	5 294	2 490	13,6	38 822
dont : total militaires	11 215	0	33,4	33 628	8 149	0	28,0	29 096	11 701	0	34,1	34 347
PCS cadres et professions intellectuelles supérieures dont :	11 114	1 810	24,0	46 283	8 214	1 747	19,6	42 006	13 830	1 869	27,5	50 288
Ensemble des cadres de catégorie A (A et A+) dont :	11 103	1 813	24,0	46 271	8 218	1 750	19,6	42 015	13 805	1 872	27,5	50 256
Cadres de catégorie A + (6) dont :	25 479	451	33,9	75 201	21 076	441	31,3	67 281	28 182	458	35,2	80 063
Encadrement et direction (7)	43 014	19	46,7	92 190	37 908	21	45,5	83 261	44 723	18	47,0	95 178
Juridiction, inspection, contrôle et expertise (8)	29 537	460	36,5	80 902	25 657	474	34,9	73 434	33 567	446	37,9	88 660
Enseignement supérieur, recherche et assimilés (9)	6 048	854	11,2	53 948	5 369	667	10,6	50 723	6 440	963	11,5	55 813
Officiers généraux (10)	42 902	0	38,6	111 044	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Cadres de catégorie A (à l'exception des A+)	9 969	1 920	22,7	43 989	7 433	1 830	18,4	40 474	12 423	2 008	26,2	47 389
Attachés et inspecteurs	15 885	31	33,4	47 610	15 276	19	32,7	46 700	16 391	41	33,9	48 367
dont attachés et inspecteurs principaux	20 667	56	35,1	58 922	19 290	37	33,9	56 894	21 861	72	36,0	60 680
Ingénieurs de l'Etat et assimilés (hors ingénieurs militaires) (11)	22 695	71	41,1	55 227	20 788	46	40,5	51 346	23 298	79	41,3	56 453
Officiers (sauf officiers généraux)	21 791	0	38,6	56 495	14 910	0	32,7	45 536	22 769	0	39,2	58 055
dont officiers supérieurs	28 173	0	39,1	71 967	24 098	0	36,4	66 135	28 418	0	39,3	72 318
dont officiers subalternes	18 290	0	38,1	48 009	13 141	0	31,6	41 570	19 283	0	39,2	49 251
Professeurs certifiés et agrégés	5 967	2 984	15,2	39 311	5 318	2 466	14,0	37 992	6 824	3 668	16,6	41 052
Autres enseignants de catégorie A	2 637	224	6,7	39 154	2 502	125	6,7	37 383	2 749	306	6,8	40 628
Police (commandants)	18 785	234	31,7	59 230	17 701	171	30,4	58 302	18 970	245	31,9	59 388
Autres cadres de catégorie A (12)	13 481	32	26,1	51 597	11 694	22	24,3	48 213	15 320	42	27,8	55 079
PCS professions intermédiaires dont :	5 454	392	16,2	33 756	3 569	310	11,2	31 951	8 471	523	23,1	36 645
Professions intermédiaires de catégorie A dont :	2 823	579	8,5	33 056	2 119	393	6,7	31 789	4 660	1 063	12,8	36 361
Professeurs des écoles	1 596	201	5,1	31 153	1 438	166	4,7	30 672	2 204	339	6,7	33 006
Professeurs de lycée professionnel	5 778	2 603	15,1	38 317	5 493	2 415	14,6	37 682	6 027	2 768	15,5	38 871
Professeurs de collège d'enseignement général	4 537	1 819	10,5	43 103	4 349	1 686	10,2	42 744	4 752	1 972	10,9	43 515
Autres enseignants	3 755	1 401	9,4	40 061	3 678	1 318	9,3	39 361	3 819	1 470	9,4	40 647
Police (capitaine et lieutenant)	14 890	239	31,5	47 314	13 688	157	31,0	44 211	15 278	266	31,6	48 316
Professions intermédiaires de catégorie B	10 116	61	28,9	34 997	7 939	60	24,5	32 440	11 728	62	31,8	36 888
Greffiers (13)	6 441	423	21,1	30 538	6 419	425	21,1	30 471	6 561	416	21,2	30 920
Instituteurs	1 764	118	6,0	29 495	1 605	111	5,5	29 207	2 202	137	7,3	30 286
Personnels administratifs et techniques (secrétaires administratifs, contrôleurs et techniciens)	9 065	57	27,2	33 385	8 711	34	26,3	33 101	9 564	88	28,3	33 785
dont secrétaires administratifs	9 286	82	27,8	33 439	9 166	75	27,5	33 298	9 576	100	28,3	33 781
Corps d'encadrement de l'administration pénitentiaire (commandants, capitaines et lieutenants pénitentiaires)	11 198	145	28,8	38 824	10 263	ns	29,1	35 289	11 504	150	28,8	39 980
Sous-officiers supérieurs : adjutants-chefs, adjutants et sous-officiers de rang supérieur de l'armée et de la gendarmerie (yc pompiers militaires)	13 647	0	34,9	39 146	9 884	0	29,1	33 961	14 212	0	35,6	39 923
Autres professions intermédiaires de catégorie B (14)	8 236	109	25,0	32 989	6 489	39	21,0	30 886	9 619	165	27,8	34 655
PCS employés et ouvriers dont :	8 261	269	29,3	28 218	6 325	103	24,3	26 022	9 155	345	31,3	29 232
Employés et ouvriers de catégorie B	10 698	179	33,5	31 962	9 432	55	31,9	29 528	10 934	203	33,7	32 415
Police (corps d'encadrement et d'application : gardiens de la paix, brigadiers...)	11 829	367	34,2	34 570	11 189	107	34,4	32 502	11 955	419	34,2	34 976
dont brigadiers (y compris chefs et majors)	13 058	364	33,4	39 138	12 733	127	33,5	38 017	13 109	400	33,3	39 311
dont gardiens de la paix	10 908	370	35,0	31 147	10 359	96	35,1	29 537	11 035	433	35,0	31 516
Sous-officiers subalternes : sergents et sous-officiers de grade équivalent de l'armée et de la gendarmerie (yc pompiers militaires) (15)	9 621	0	32,6	29 475	7 611	0	28,8	26 434	9 976	0	33,2	30 013
Employés et ouvriers de catégorie C	6 368	335	25,2	25 277	5 445	115	21,8	24 998	7 086	507	27,8	25 494
Adjoints administratifs et adjoints techniques	5 819	257	22,8	25 526	5 334	54	21,1	25 232	6 731	640	25,8	26 076
Personnel de surveillance de l'administration pénitentiaire	9 543	1 971	31,3	30 535	8 647	1 573	31,1	27 809	9 750	2 063	31,3	31 168
Militaires et hommes du rang (yc pompiers militaires)	6 213	0	26,6	23 381	4 643	0	21,2	21 925	6 452	0	27,3	23 603
dont caporaux-chefs	6 676	0	27,0	24 739	4 597	0	20,4	22 483	7 086	0	28,1	25 184
dont caporaux et soldats	5 878	0	26,24	22 400	4 694	0	22,02	21 313	6 023	0	26,73	22 532

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAPP, Département des études et des statistiques.

Champ : France métropolitaine. Agents titulaires civils et militaires des ministères de l'Etat, travaillant à temps complet.

(1) Exprimés en équivalent temps plein annualisé. La PCS n'est pas connue pour 5000 agents.

(2) Traitement indiciaire brut de base.

(3) Rémunérations imposables (autres que le traitement, l'indemnité de résidence et le supplément familial de traitement), soit les primes, indemnités diverses et rémunérations d'activité diverses.

(4) La part des primes est égale au quotient des primes par le salaire brut ; le taux de primes est égal au quotient des primes par le traitement indiciaire brut. Les modalités de présentation de la contribution des primes à la rémunération sont en cours de définition afin de favoriser les comparaisons inter-fonctions publiques et entre secteur public et privé : ceci conduit à présenter, de façon transitoire, deux indicateurs, la part des primes et le taux de primes.

(5) Rémunération nette totale, soit le traitement brut de base, l'indemnité de résidence, le supplément familial de traitement et les primes et indemnités, moins le total des cotisations sociales obligatoires, la CSG et la CRDS.

(6) Les catégories A + correspondent à l'ensemble des corps ou emplois fonctionnels dont l'indice terminal du grade supérieur est au moins égal à la hors échelle B (HEB).

(7) Regroupe les emplois à la décision du gouvernement et assimilés, les autres corps et emplois d'encadrement et de direction (par exemple les dirigeants d'administration centrale).

(8) Regroupe les corps ENA Juridictions administratives et financières (dont la Cour des comptes), les Juridictions judiciaires (dont les magistrats) ainsi que les corps d'inspection et de contrôle.

(9) Regroupe les chercheurs, les professeurs de l'enseignement supérieur, les maîtres de conférence, les inspecteurs de l'enseignement.

(10) Dans l'édition précédente du Rapport annuel, les officiers généraux étaient regroupés dans la catégorie Encadrement et direction.

(11) Par exemple : ingénieurs des travaux publics de l'Etat. Dans l'édition précédente du Rapport annuel, cette catégorie comprenait des personnels militaires, désormais ventilés entre officiers généraux, officiers, etc.

(12) Par exemple : conseiller principal d'éducation.

(13) Les greffiers étaient précédemment codés par erreur en tant que cadres dans SIASP. Dans l'édition précédente du Rapport annuel, ces derniers étaient donc regroupés au sein des cadres de catégorie B.

(14) Par exemple : infirmiers des services de l'État, de l'Education nationale ou de la Défense. Corps de techniciens.

(15) Dans l'édition précédente du Rapport annuel, les sous-officiers subalternes avaient été classés à tort parmi les employés et ouvriers de catégorie C.

(*) La catégorie socioprofessionnelle, issue de SIASP-Insee, repose désormais sur la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) de l'Insee, qui est la nomenclature de référence pour le suivi de l'emploi et des salaires à l'Insee. Son utilisation pour la fonction publique devrait donc permettre de meilleures comparaisons avec le secteur privé. Cette nomenclature n'est pas équivalente à celle issue du FGE et utilisée dans les précédents rapports, qui combinait la PCS de l'Insee et les catégories « statutaires » de la fonction publique. Il a donc paru pertinent pour la nouvelle présentation par catégorie socioprofessionnelle d'articuler les catégories agrégées de la PCS-Insee (cadres, professions intermédiaires, employés et ouvriers) avec la catégorie « statutaire » des agents (titulaires selon leur catégorie hiérarchique voire selon leur corps-grade, non-titulaires). Depuis l'édition précédente du Rapport annuel, cette présentation a fait l'objet d'améliorations, notamment pour ce qui concerne la ventilation des corps de la police et de l'administration pénitentiaire, le classement des greffiers en professions intermédiaires de catégorie B (précédemment classés à tort parmi les cadres), un repérage plus fin des grades des militaires (avec une meilleure identification même si des progrès sont encore attendus en matière statutaire).

ANNEXE 2 : GRAPHIQUES SUPPLEMENTAIRES

Ensemble :

Figure A2-1. Catégories A - ensemble – salaire brut moyen des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-2. Catégories A - ensemble – éléments de la distribution du salaire brut des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-3. Catégories A - ensemble – part moyenne de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-4. Catégories A - ensemble – éléments de la distribution de la part de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-5. Catégories B - ensemble – salaire brut moyen des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-6. Catégories B - ensemble – éléments de la distribution du salaire brut des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-7. Catégories B - ensemble – part moyenne de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-8. Catégories B - ensemble – éléments de la distribution de la part de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Par genre :

Selon la catégorie hiérarchique atteinte en fin de carrière :

Figure A2-9. Catégories A - femmes – salaire brut moyen des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-10. Catégories A - femmes – éléments de la distribution du salaire brut des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-11. Catégories A - femmes – part moyenne de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-12. Catégories A - femmes – éléments de la distribution de la part de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-13. Catégories A - hommes – salaire brut moyen des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-14. Catégories A - hommes – éléments de la distribution du salaire brut des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-15. Catégories A - hommes – part moyenne de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-16. Catégories A - hommes – éléments de la distribution de la part de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-17. Catégories B - femmes – salaire brut moyen des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-18. Catégories B - femmes – éléments de la distribution du salaire brut des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-19. Catégories B - femmes – part moyenne de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-20. Catégories B - femmes – éléments de la distribution de la part de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-21. Catégories B - hommes – salaire brut moyen des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-22. Catégories B - hommes – éléments de la distribution du salaire brut des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-23. Catégories B - hommes – part moyenne de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-24. Catégories B - hommes – éléments de la distribution de la part de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-25. Catégories A enseignants - femmes – salaire brut moyen des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-26. Catégories A enseignants - femmes – éléments de la distribution du salaire brut des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-27. Catégories A enseignants - femmes – part moyenne de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-28. Catégories A enseignants - femmes – éléments de la distribution de la part de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-29. Catégories A enseignants - hommes – salaire brut moyen des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-30. Catégories A enseignants - hommes – éléments de la distribution du salaire brut des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-31. Catégories A enseignants - hommes – part moyenne de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-32. Catégories A enseignants - hommes – éléments de la distribution de la part de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-33. Catégories A non enseignants - femmes – salaire brut moyen des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-34. Catégories A non enseignants - femmes – éléments de la distribution du salaire brut des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-35. Catégories A non enseignants - femmes – part moyenne de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-36. Catégories A non enseignants - femmes – éléments de la distribution de la part de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-37. Catégories A non enseignants - hommes – salaire brut moyen des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-38. Catégories A non enseignants - hommes – éléments de la distribution du salaire brut des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-39. Catégories A non enseignants - hommes – part moyenne de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-40. Catégories A non enseignants - hommes – éléments de la distribution de la part de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-41. Catégories B non enseignants - femmes – salaire brut moyen des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-42. Catégories B non enseignants - femmes – éléments de la distribution du salaire brut des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-43. Catégories B non enseignants - femmes – part moyenne de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-44. Catégories B non enseignants - femmes – éléments de la distribution de la part de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-45. Catégories B non enseignants - hommes – salaire brut moyen des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-46. Catégories B non enseignants - hommes – éléments de la distribution du salaire brut des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-47. Catégories B non enseignants - hommes – part moyenne de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-48. Catégories B non enseignants - hommes – éléments de la distribution de la part de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Par tranche d'âge selon l'indice majoré :

Figure A2-49. Sédentaires non enseignants – femmes – salaire brut moyen et montant moyen des primes à 30-34 ans, 35-39 ans et 40-44 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955 (en euros constants de 2009)

Figure A2-50. Sédentaires non enseignants – femmes – salaire brut moyen et montant moyen des primes à 45-49 ans, 50-54 ans et 55-59 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955 (en euros constants de 2009)

Figure A2-51. Sédentaires non enseignants – femmes – part de primes à 30-34 ans, 35-39 ans et 40-44 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-52. Sédentaires non enseignants – femmes – part de primes à 45-49 ans, 50-54 ans et 55-59 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-53. Sédentaires non enseignants – hommes – salaire brut moyen et montant moyen des primes à 30-34 ans, 35-39 ans et 40-44 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955 (en euros constants de 2009)

Figure A2-54. Sédentaires non enseignants – hommes – salaire brut moyen et montant moyen des primes à 45-49 ans, 50-54 ans et 55-59 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955 (en euros constants de 2009)

Figure A2-55. Sédentaires non enseignants – hommes – part de primes à 30-34 ans, 35-39 ans et 40-44 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-56. Sédentaires non enseignants – hommes – part de primes à 45-49 ans, 50-54 ans et 55-59 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-57. Enseignants – femmes – salaire brut moyen et montant moyen des primes à 30-34 ans, 35-39 ans et 40-44 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955 (en euros constants de 2009)

Figure A2-58. Enseignants – femmes – salaire brut moyen et montant moyen des primes à 45-49 ans, 50-54 ans et 55-59 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955 (en euros constants de 2009)

Figure A2-59. Enseignants – femmes – part de primes à 30-34 ans, 35-39 ans et 40-44 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-60. Enseignants – femmes – part de primes à 45-49 ans, 50-54 ans et 55-59 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-61. Enseignants – hommes – salaire brut moyen et montant moyen des primes à 30-34 ans, 35-39 ans et 40-44 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955 (en euros constants de 2009)

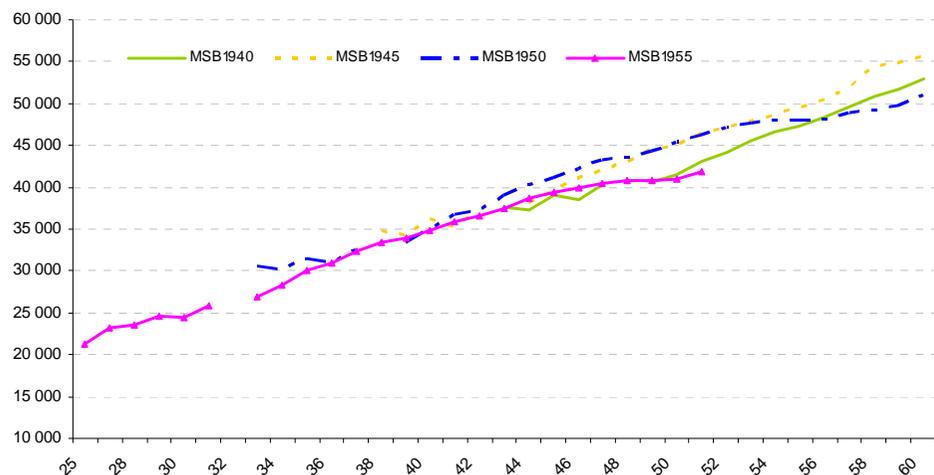
Figure A2-62. Enseignants – hommes – salaire brut moyen et montant moyen des primes à 45-49 ans, 50-54 ans et 55-59 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955 (en euros constants de 2009)

Figure A2-63. Enseignants – hommes – part de primes à 30-34 ans, 35-39 ans et 40-44 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

Figure A2-64. Enseignants – hommes – part de primes à 45-49 ans, 50-54 ans et 55-59 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

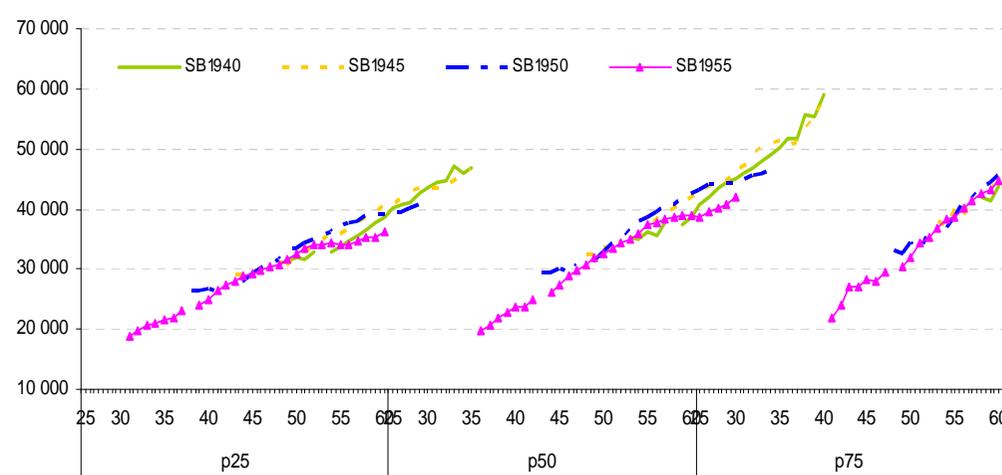
➤ **Annexe 2 : Les agents de catégorie A - Ensemble**

Figure A2-1. Catégorie A - ensemble – salaire brut moyen des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



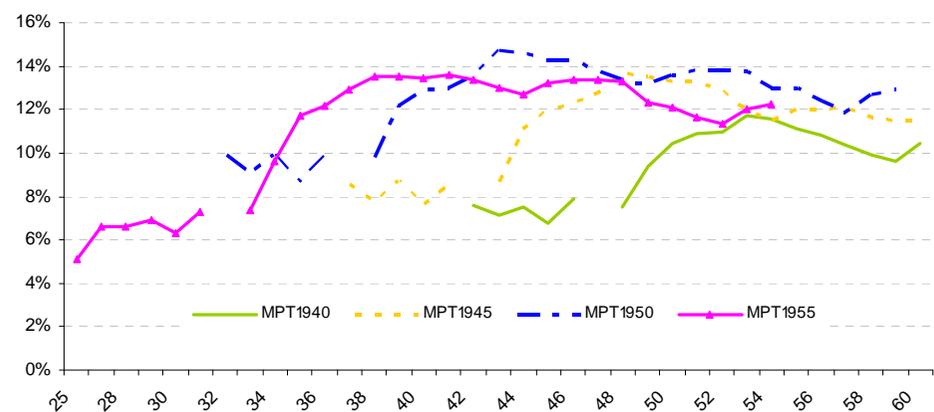
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie A en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure A2-2. Catégorie A - ensemble – éléments de la distribution du salaire brut des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



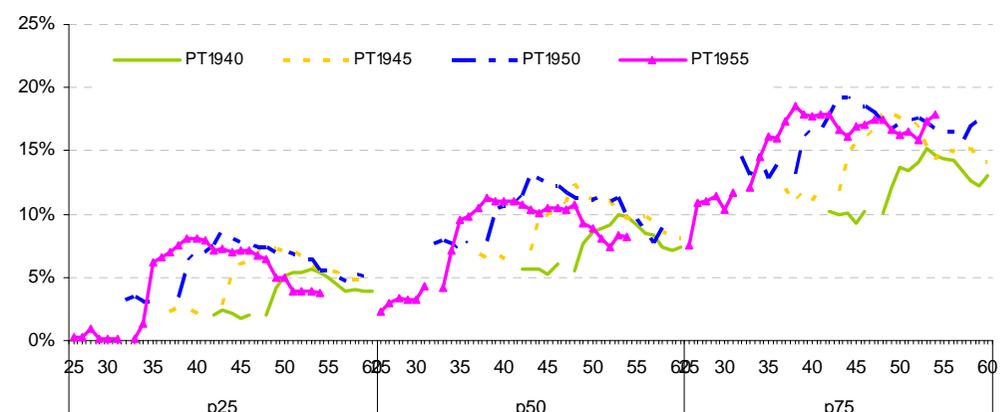
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie A en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure A2-3. Catégorie A - ensemble – part moyenne de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie A en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

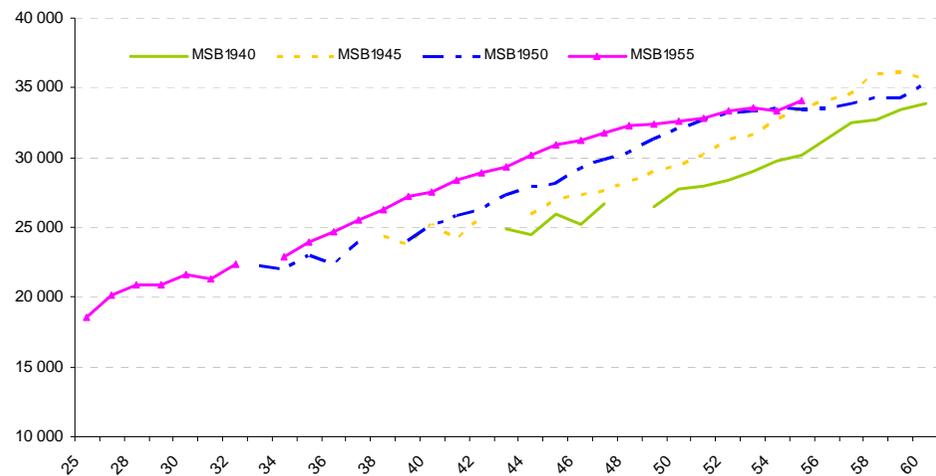
Figure A2-4. Catégorie A - ensemble – éléments de la distribution de la part de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie A en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

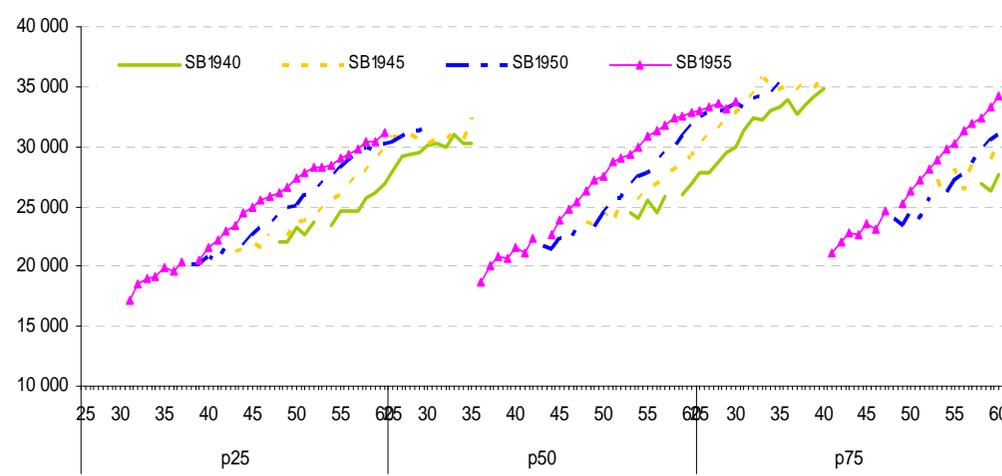
➤ Les agents de catégorie B – Ensemble

Figure A2-5. Catégorie B - ensemble – salaire brut moyen des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



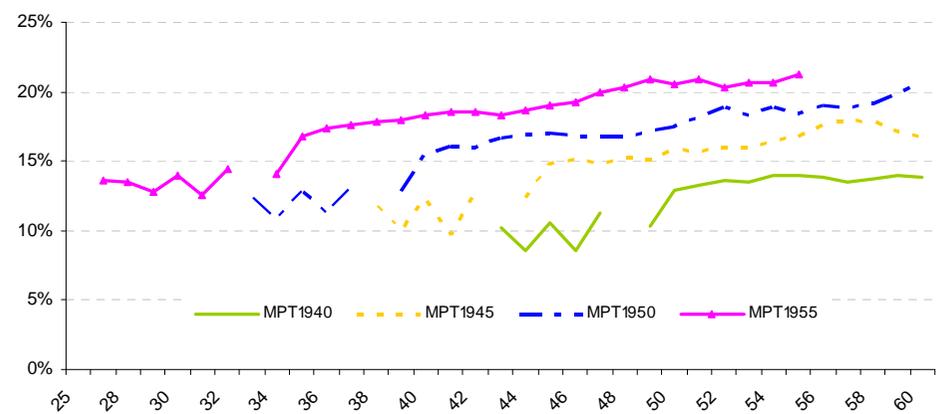
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie B en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure A2-6. Catégorie B - ensemble – éléments de la distribution du salaire brut des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



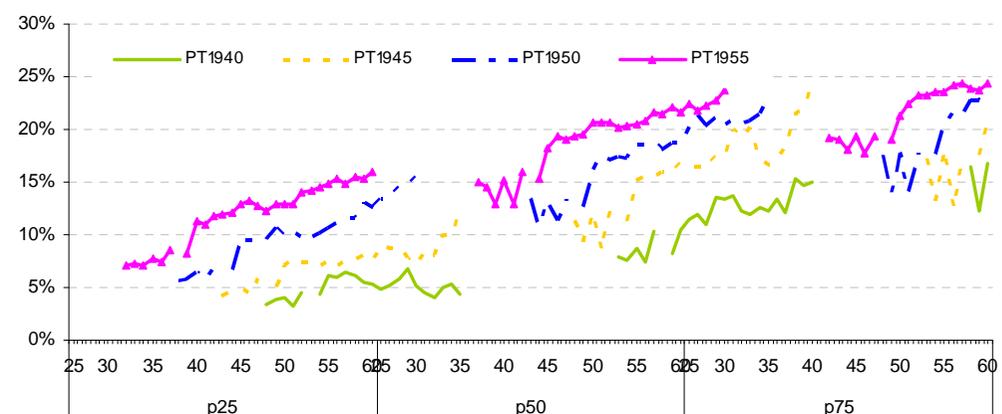
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie B en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure A2-7. Catégorie B - ensemble – part moyenne de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie B en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

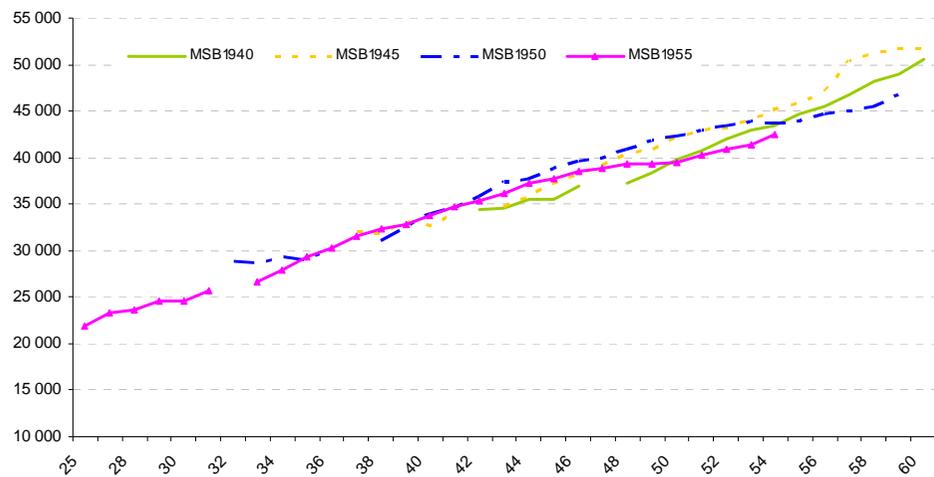
Figure A2-8. Catégorie B - ensemble – éléments de la distribution de la part de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie B en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

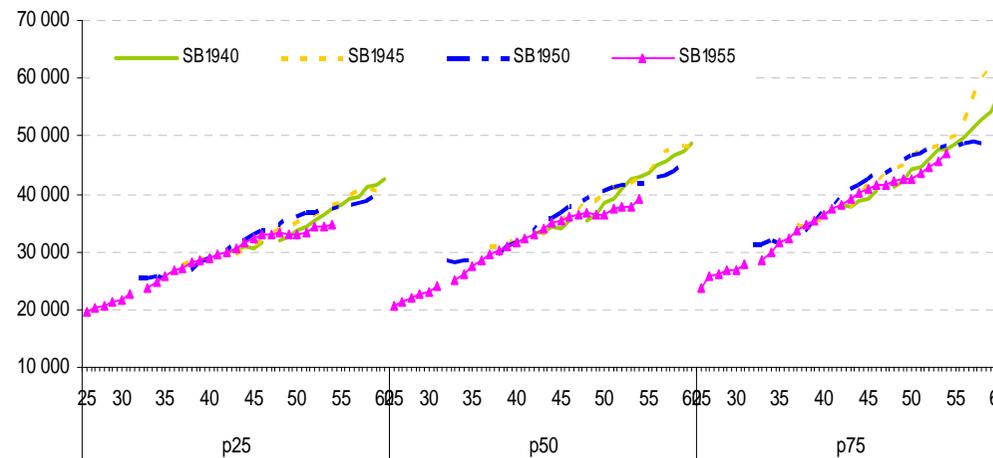
➤ Les agents de catégorie A – Femmes

Figure A2-9. Catégorie A - femmes – salaire brut moyen des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



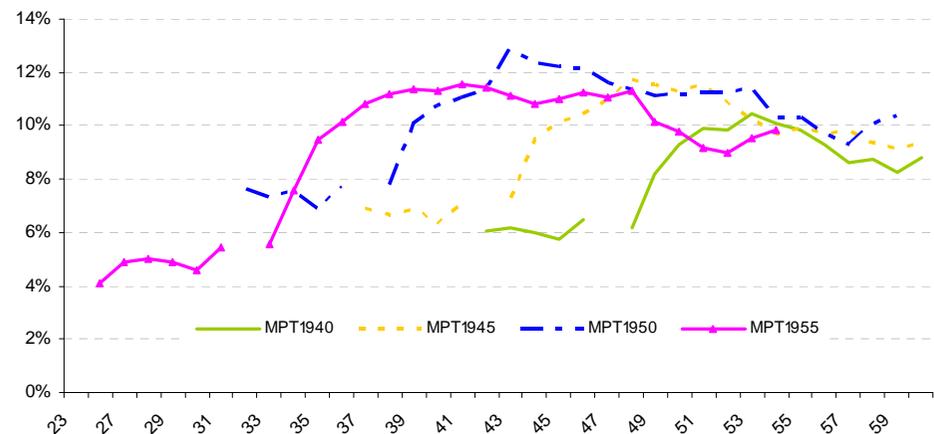
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie A en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure A2-10. Catégorie A - femmes – éléments de la distribution du salaire brut des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



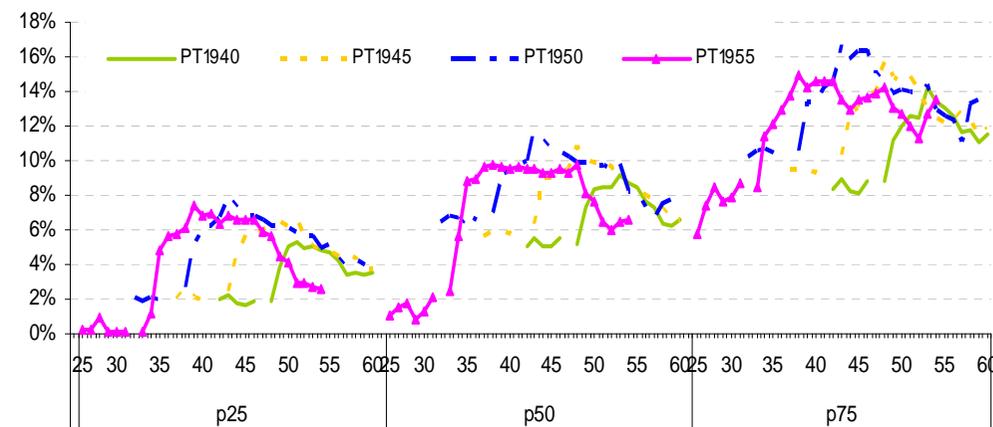
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie A en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure A2-11. Catégorie A - femmes – part moyenne de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie A en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

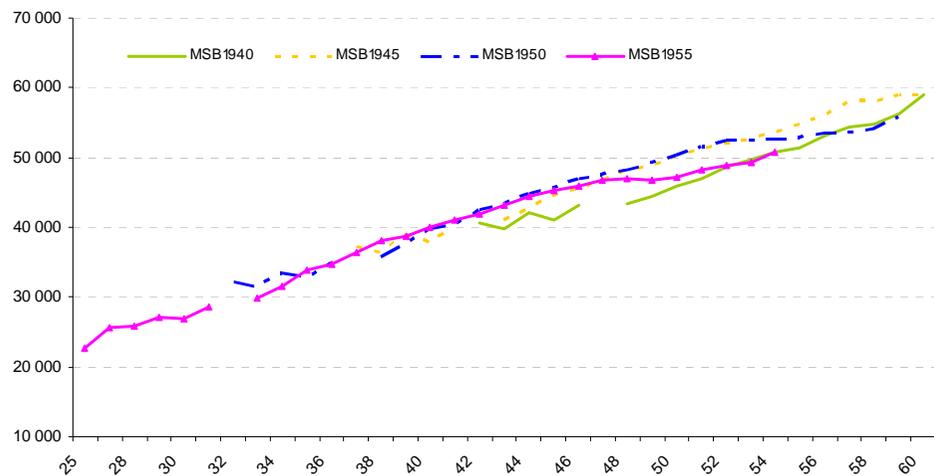
Figure A2-12. Catégorie A - femmes – éléments de la distribution de la part de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie A en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

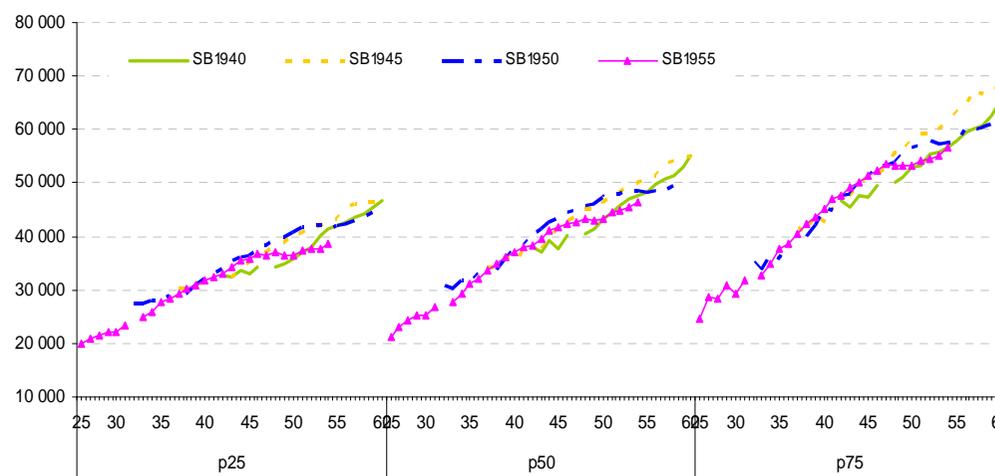
➤ Les agents de catégorie A – Hommes

Figure A2-13. Catégorie A - hommes – salaire brut moyen des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



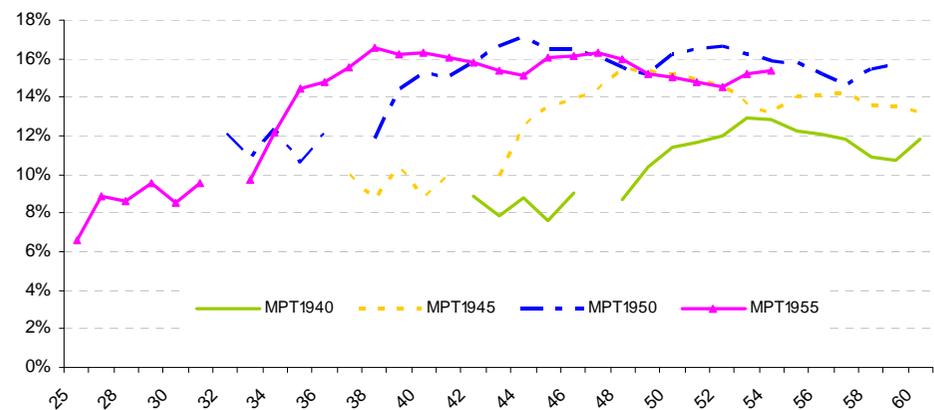
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie A en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure A2-14. Catégorie A - hommes – éléments de la distribution du salaire brut des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



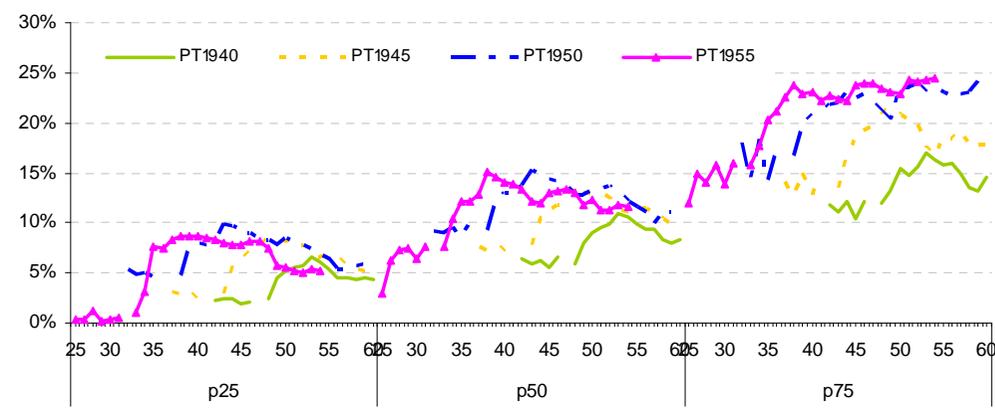
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie A en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure A2-15. Catégorie A - hommes – part moyenne de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie A en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

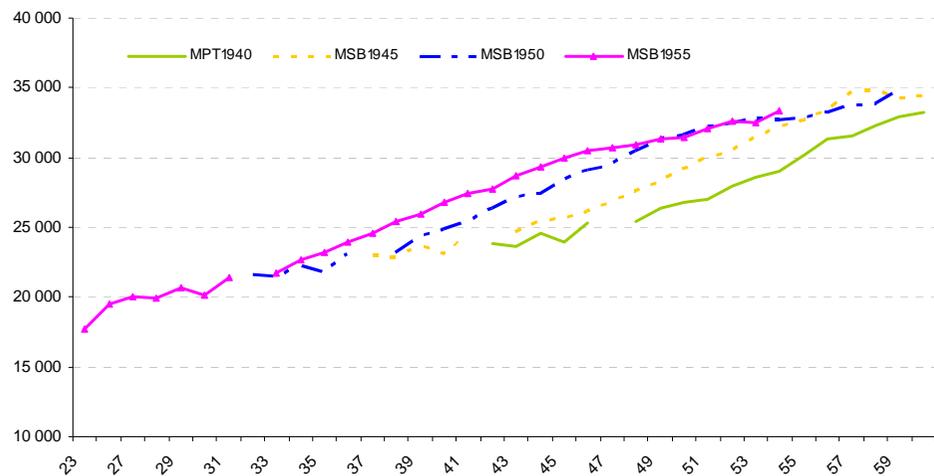
Figure A2-16. Catégorie A - hommes – éléments de la distribution de la part de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie A en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

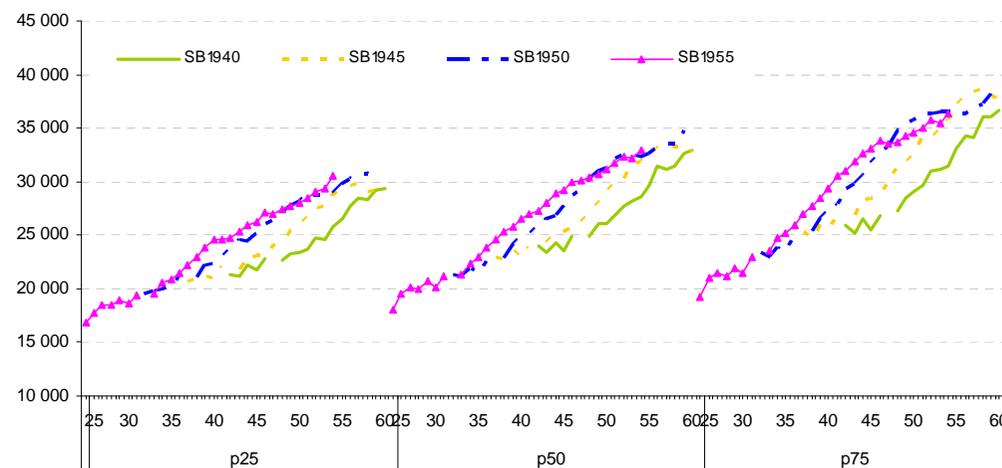
➤ Les agents de catégorie B – femmes

Figure A2-17. Catégorie B - femmes – salaire brut moyen des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



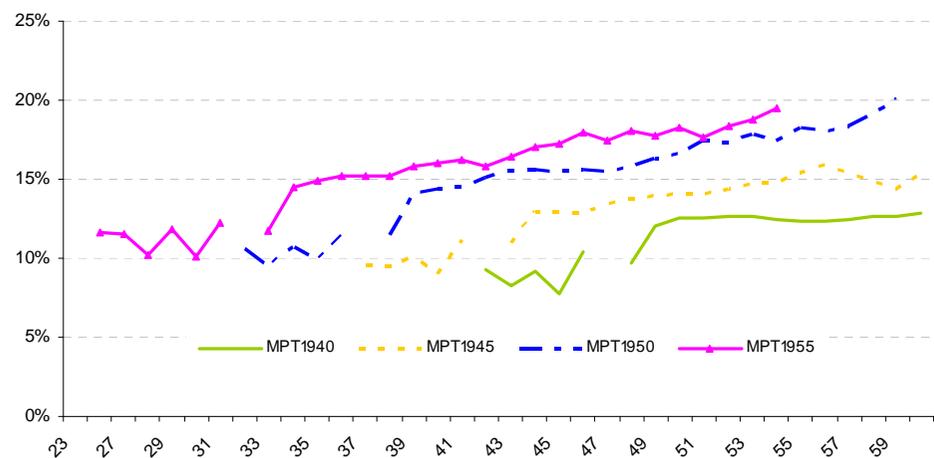
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie B en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure A2-18. Catégorie B - femmes – éléments de la distribution du salaire brut des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



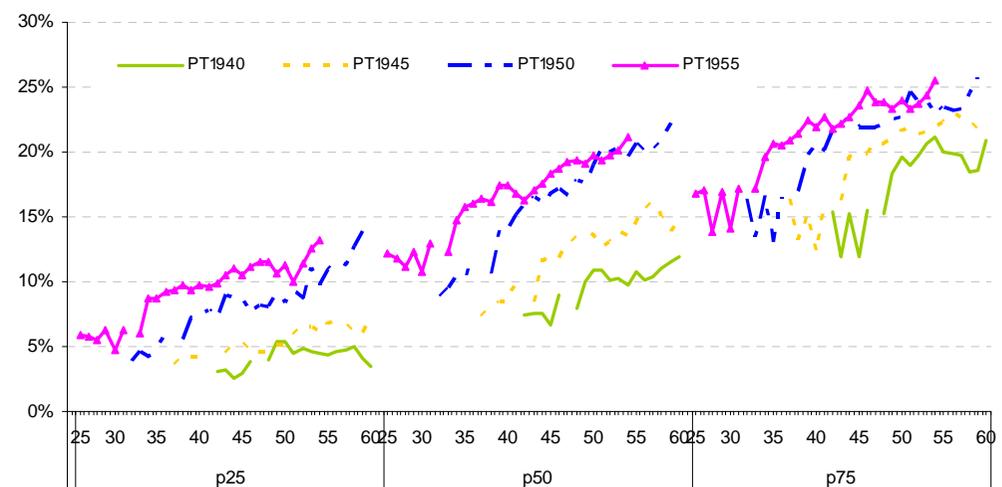
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie B en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure A2-19. Catégorie B - femmes – part moyenne de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie B en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

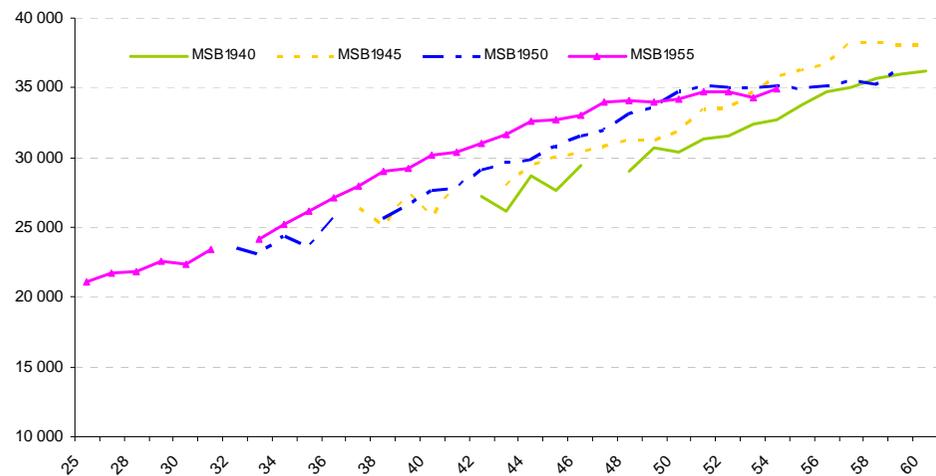
Figure A2-20. Catégorie B - femmes – éléments de la distribution de la part de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie B en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

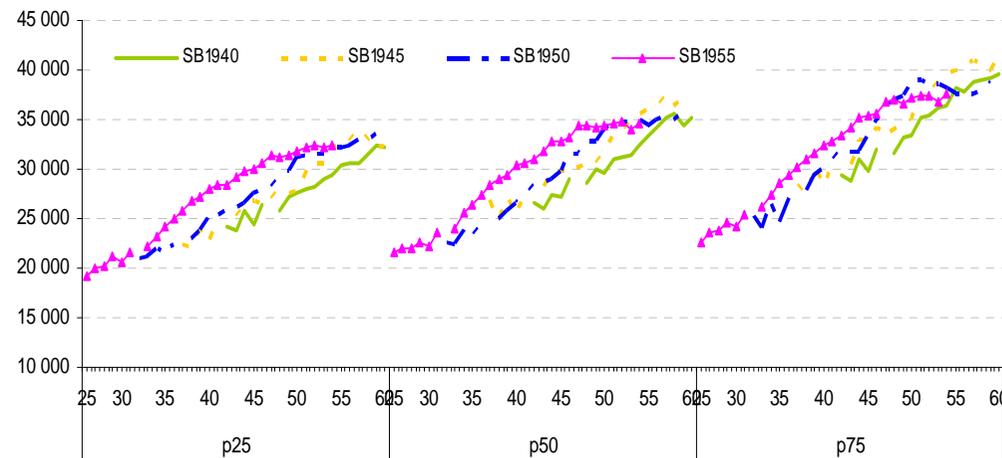
➤ Les agents de catégorie B – hommes

Figure A2-21. Catégorie B - hommes – salaire brut moyen des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



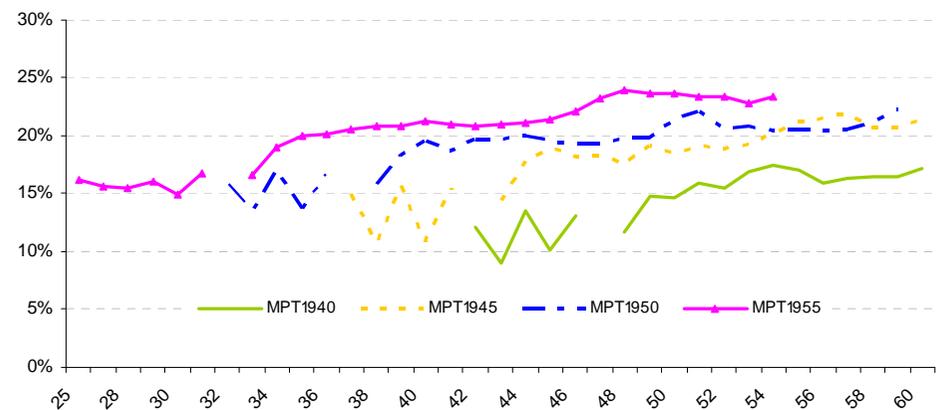
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie B en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure A2-22. Catégorie B - hommes – éléments de la distribution du salaire brut des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



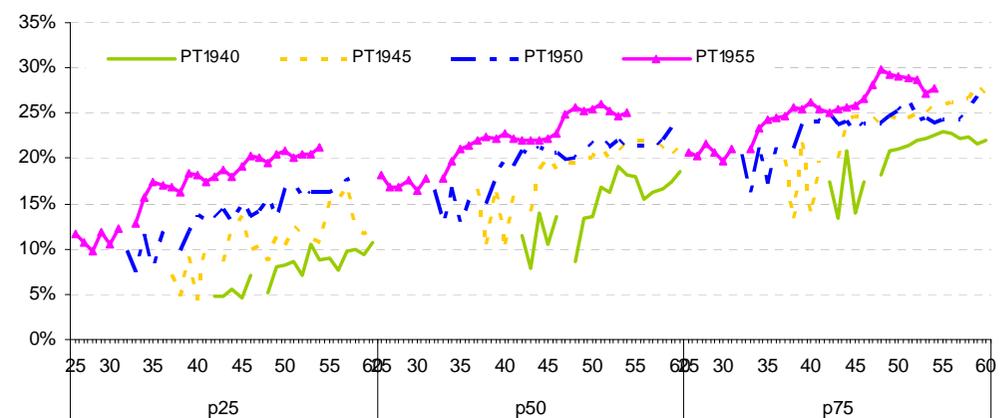
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie B en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure A2-23. Catégorie B - hommes – part moyenne de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie B en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

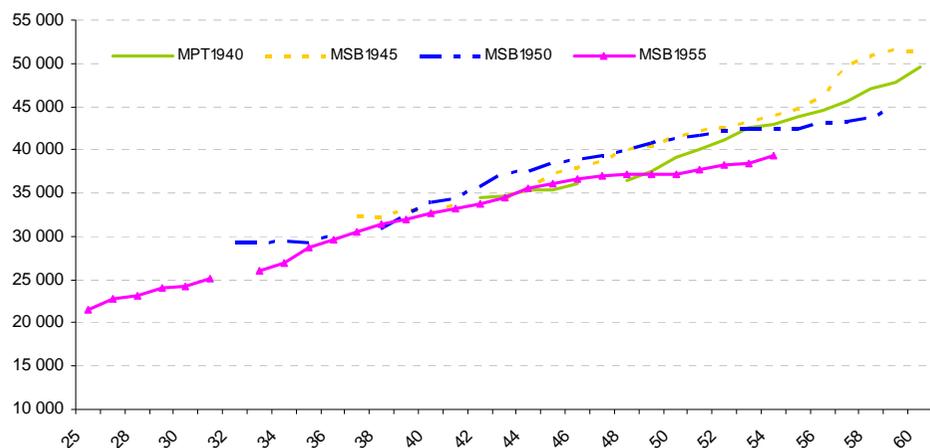
Figure A2-24. Catégorie B - hommes – éléments de la distribution de la part de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie B en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

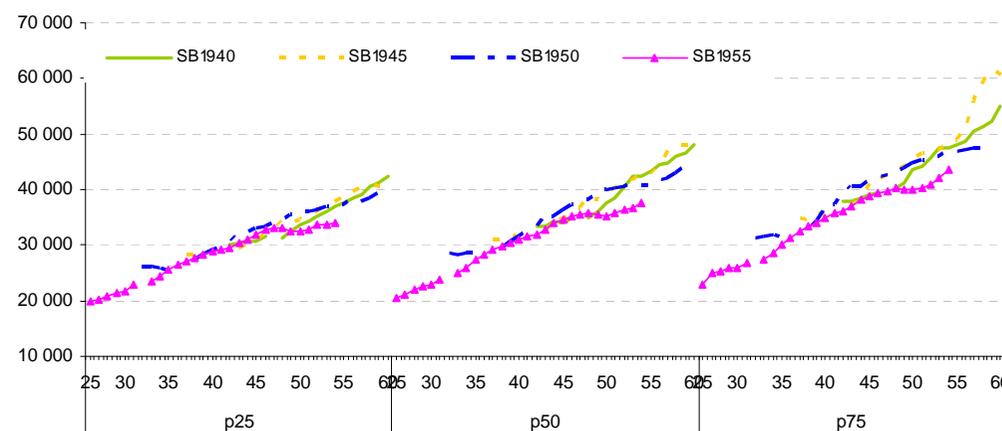
➤ Les agents de catégorie A enseignants – Femmes

Figure A2-25. Catégorie A enseignants - femmes – salaire brut moyen des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



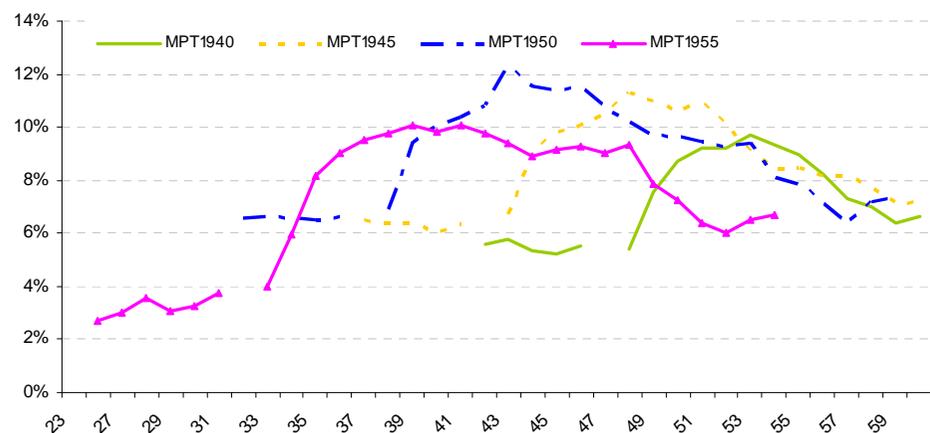
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie A enseignants en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure A2-26. Catégorie A enseignants - femmes – éléments de la distribution du salaire brut des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



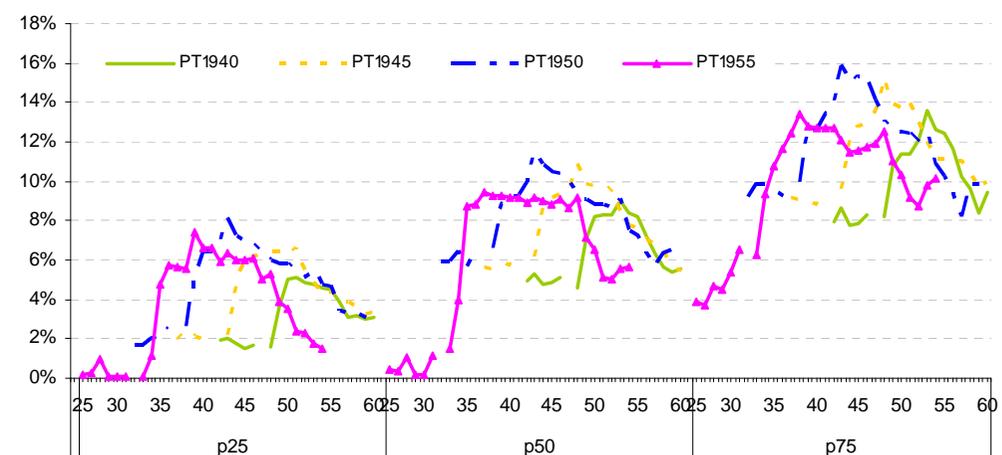
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie A enseignants en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure A2-27. Catégorie A enseignants - femmes - ensemble – part moyenne de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie A enseignants en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

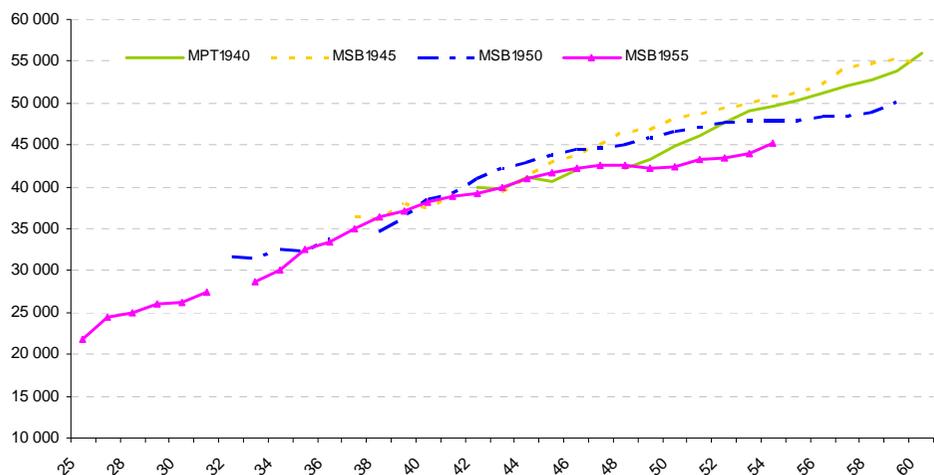
Figure A2-28. Catégorie A enseignants - femmes – éléments de la distribution de la part de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie A enseignants en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

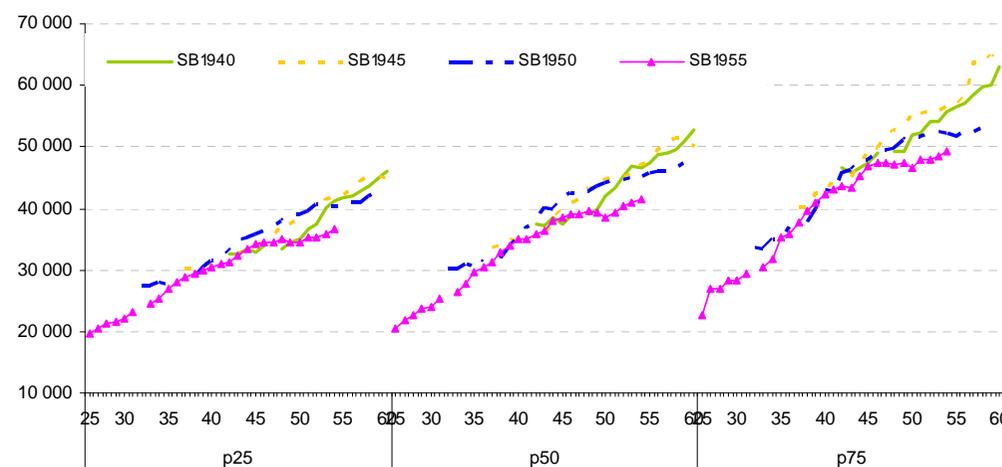
➤ Les agents de catégorie A enseignants – Hommes

Figure A2-29. Catégorie A enseignants - hommes – salaire brut moyen des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



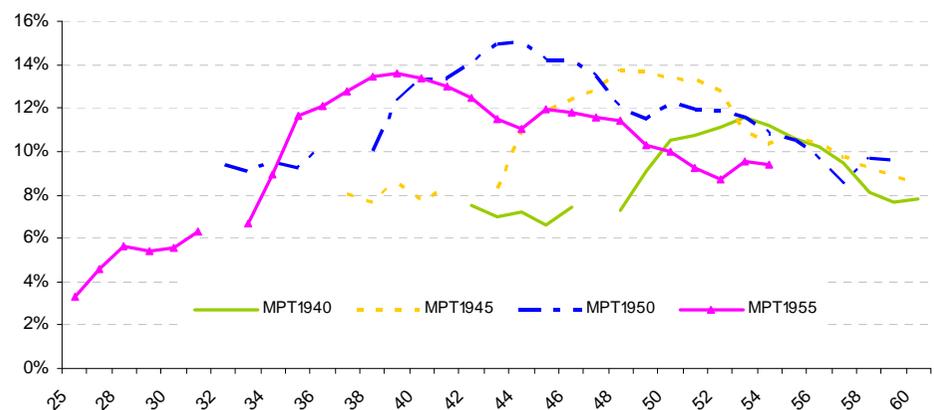
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie A enseignants en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure A2-30. Catégorie A enseignants - hommes – éléments de la distribution du salaire brut des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



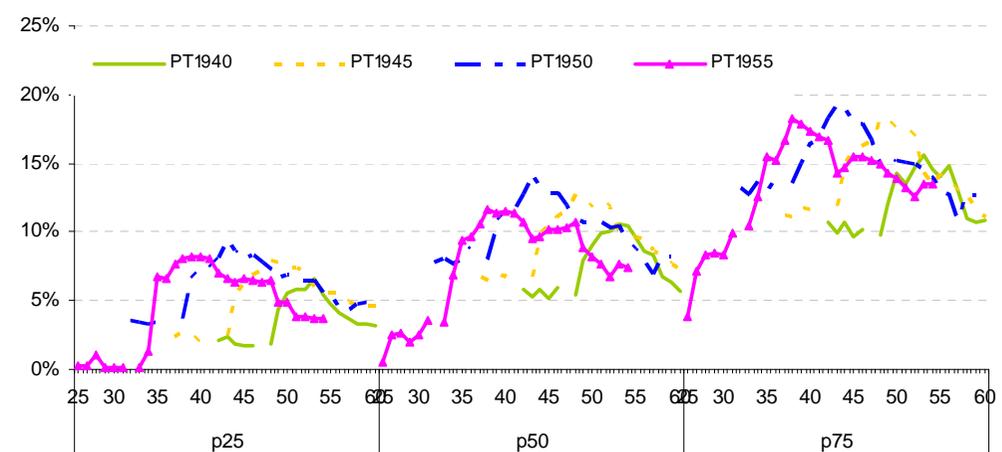
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie A enseignants en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure A2-31. Catégorie A enseignants - hommes - ensemble – part moyenne de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie A enseignants en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

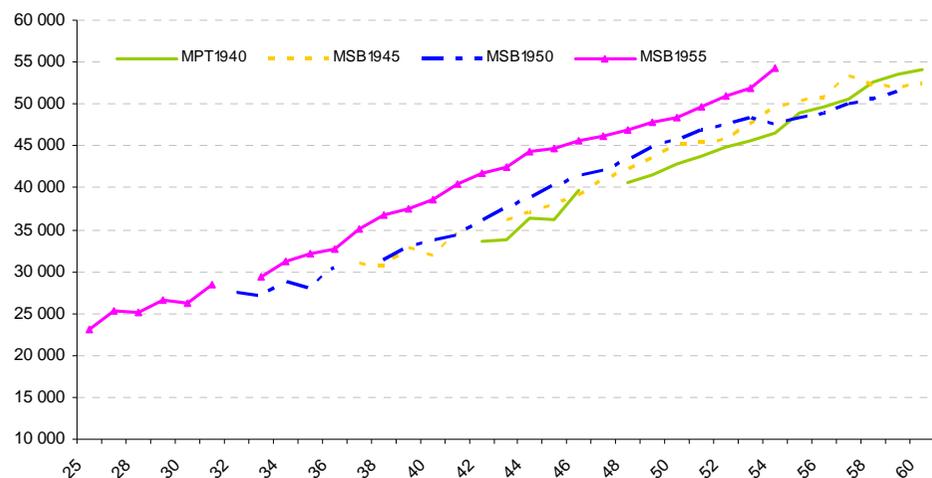
Figure A2-32. Catégorie A enseignants - hommes – éléments de la distribution de la part de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie A enseignants en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

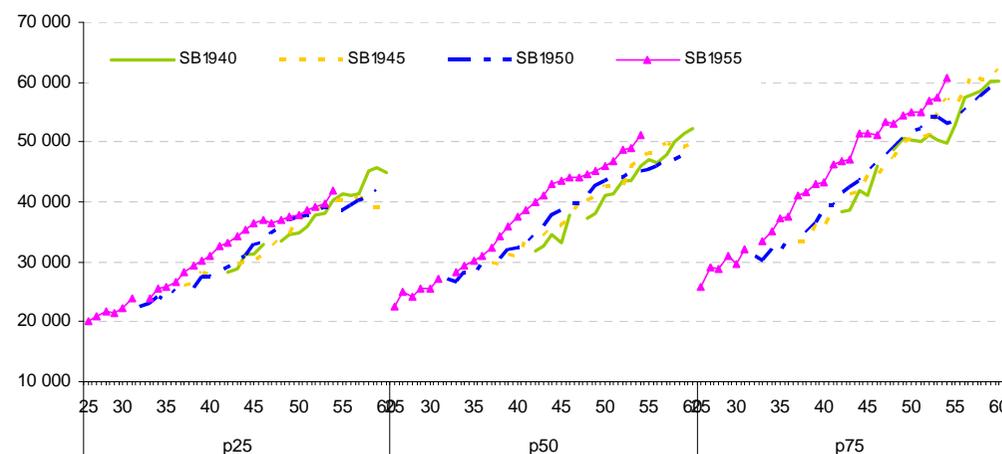
➤ Les agents de catégorie A non enseignants – Femmes

Figure A2-33. Catégorie A non enseignants - femmes – salaire brut moyen des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



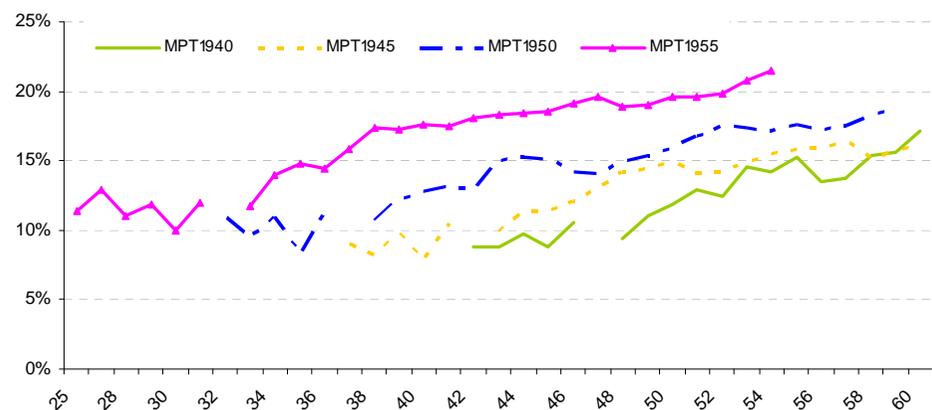
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie A non enseignants en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure A2-34. Catégorie A non enseignants - femmes – éléments de la distribution du salaire brut des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



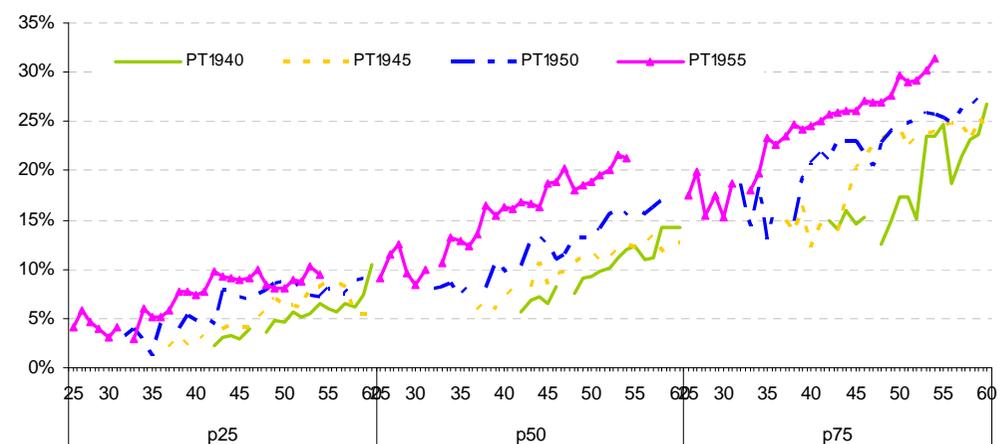
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie A non enseignants en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure A2-35. Catégorie A non enseignants - femmes - ensemble – part moyenne de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie A non enseignants en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

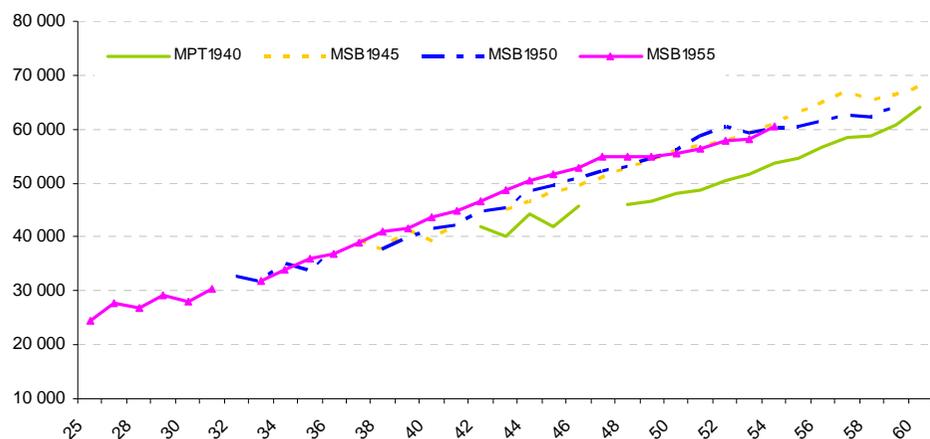
Figure A2-36. Catégorie A non enseignants - femmes – éléments de la distribution de la part de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie A non enseignants en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

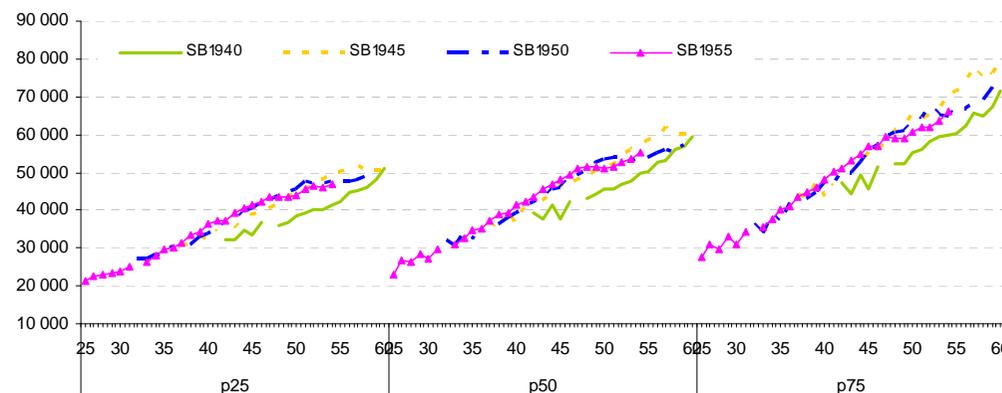
➤ Les agents de catégorie A non enseignants – Hommes

Figure A2-37. Catégorie A non enseignants - hommes – salaire brut moyen des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



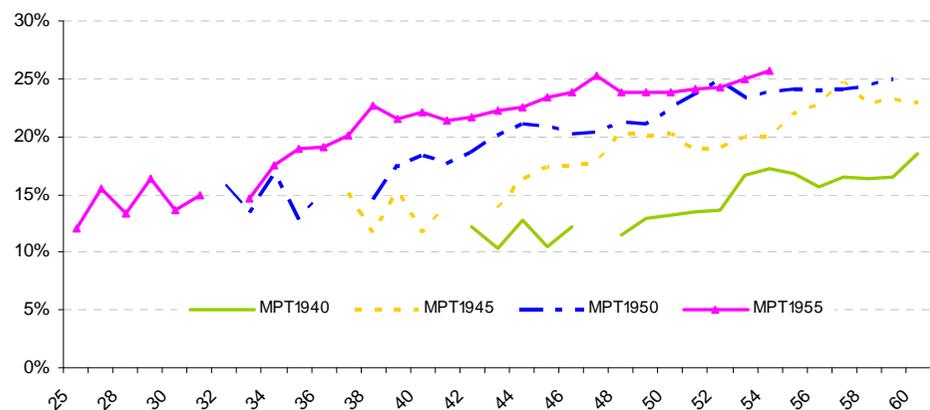
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie A non enseignants en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure A2-38. Catégorie A non enseignants - hommes – éléments de la distribution du salaire brut des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



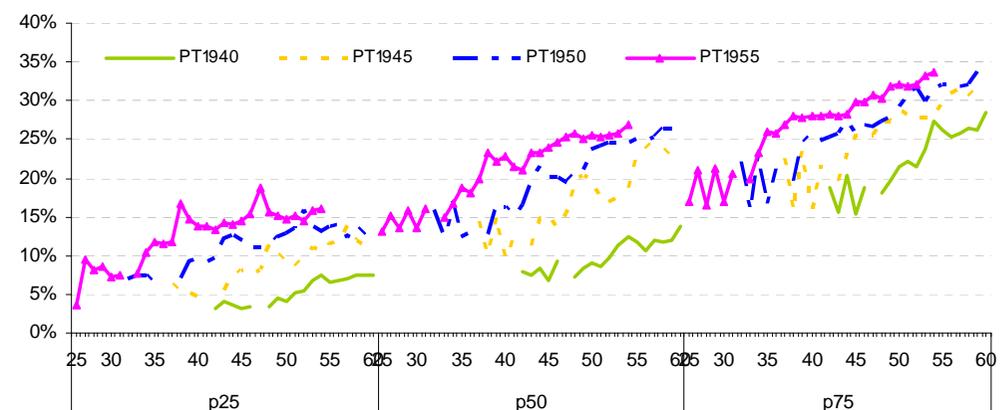
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie A non enseignants en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure A2-39. Catégorie A non enseignants - hommes - ensemble – part moyenne de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie A non enseignants en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

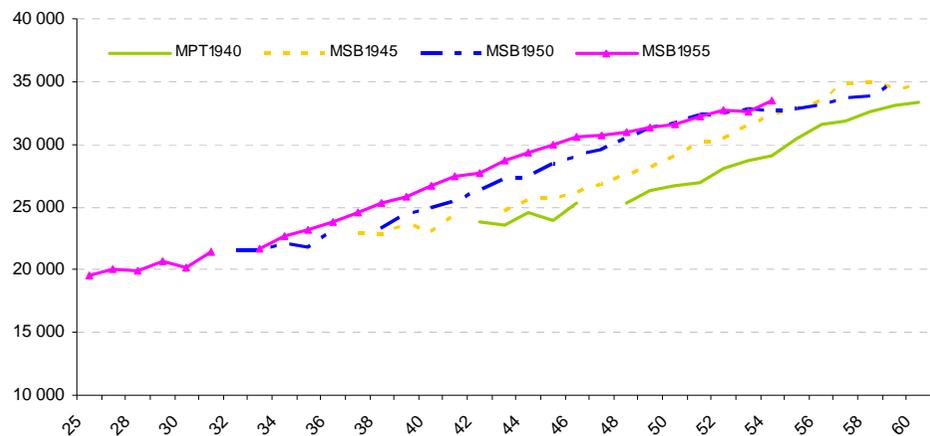
Figure A2-40. Catégorie A non enseignants - hommes – éléments de la distribution de la part de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie A non enseignants en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

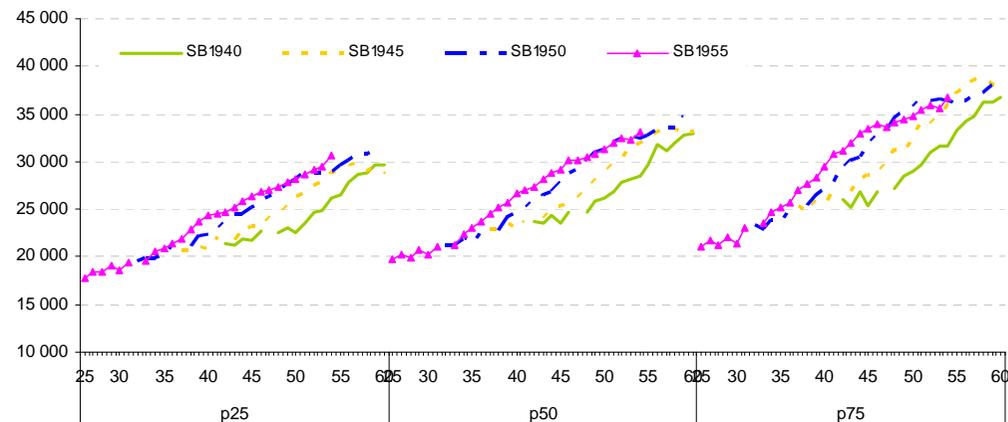
➤ Les agents de catégorie B non enseignants – femmes

Figure A2-41. Catégorie B non enseignants - femmes – salaire brut moyen des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



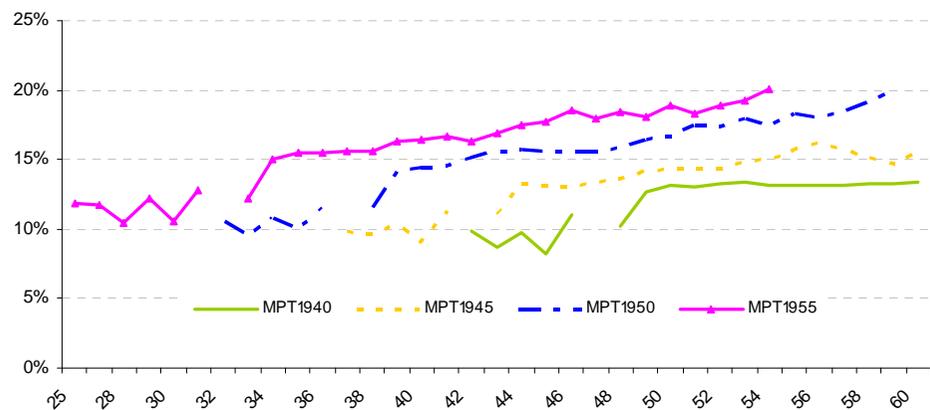
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie B non enseignants en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure A2-42. Catégorie B non enseignants - femmes – éléments de la distribution du salaire brut des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



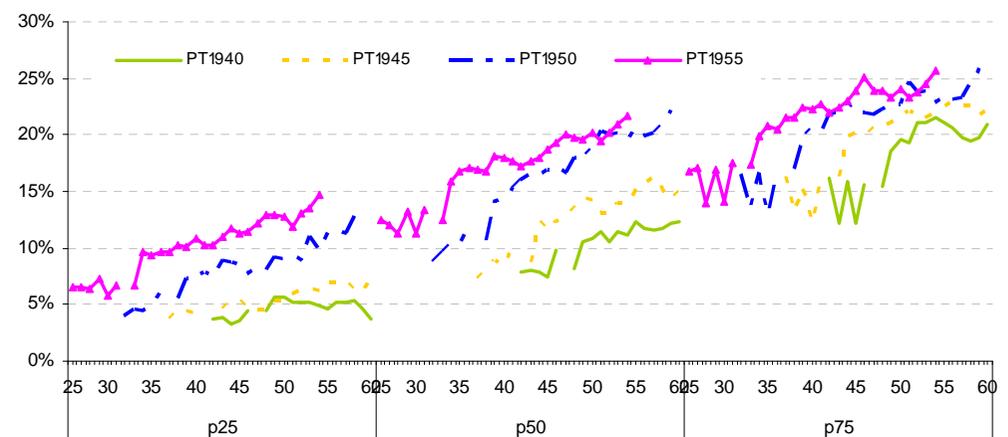
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie B non enseignants en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure A2-43. Catégorie B non enseignants - femmes – part moyenne de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie B non enseignants en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

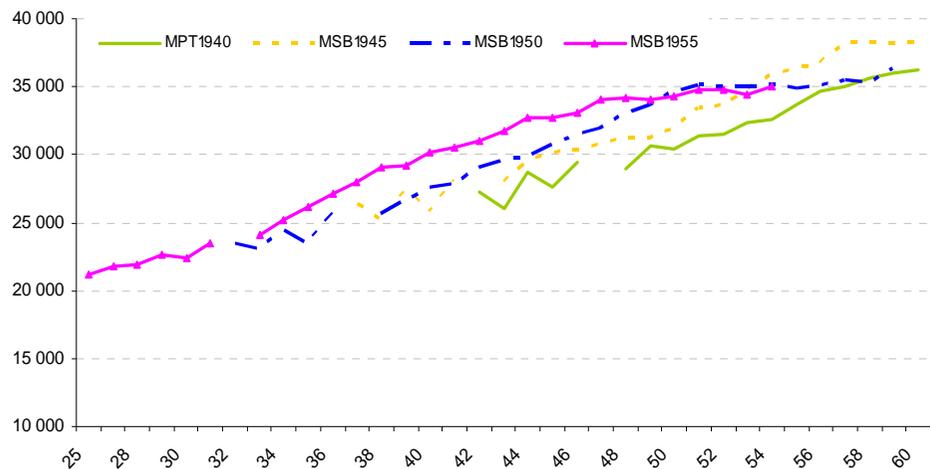
Figure A2-44. Catégorie B non enseignants - femmes – éléments de la distribution de la part de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie B non enseignants en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

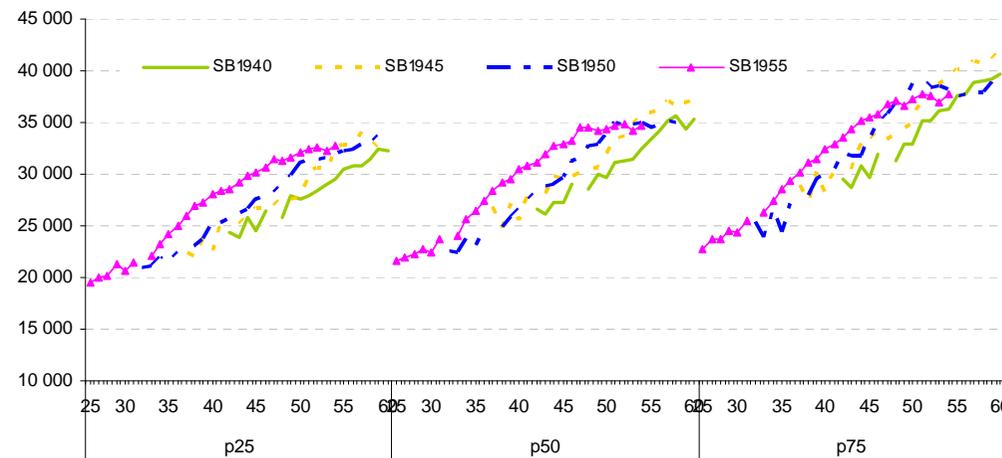
➤ Les agents de catégorie B non enseignants – hommes

Figure A2-45. Catégorie B non enseignants - hommes – salaire brut moyen des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



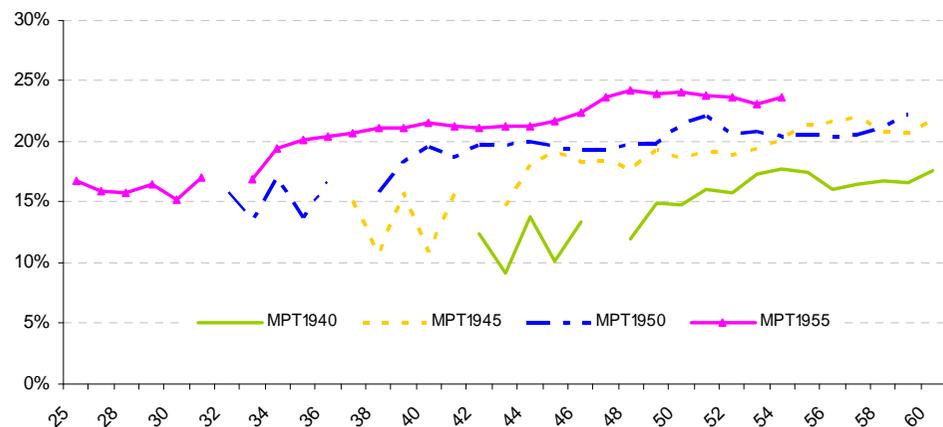
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie B non enseignants en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure A2-46. Catégorie B non enseignants - hommes – éléments de la distribution du salaire brut des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



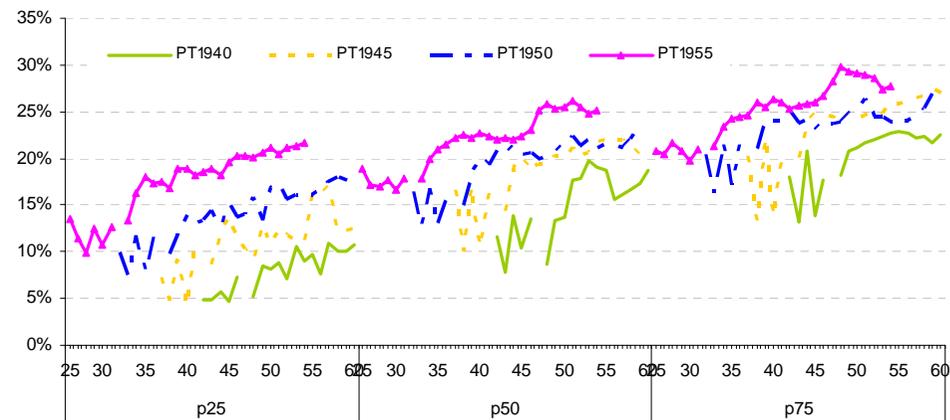
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie B non enseignants en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure A2-47. Catégorie B non enseignants - hommes – part moyenne de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie B non enseignants en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires

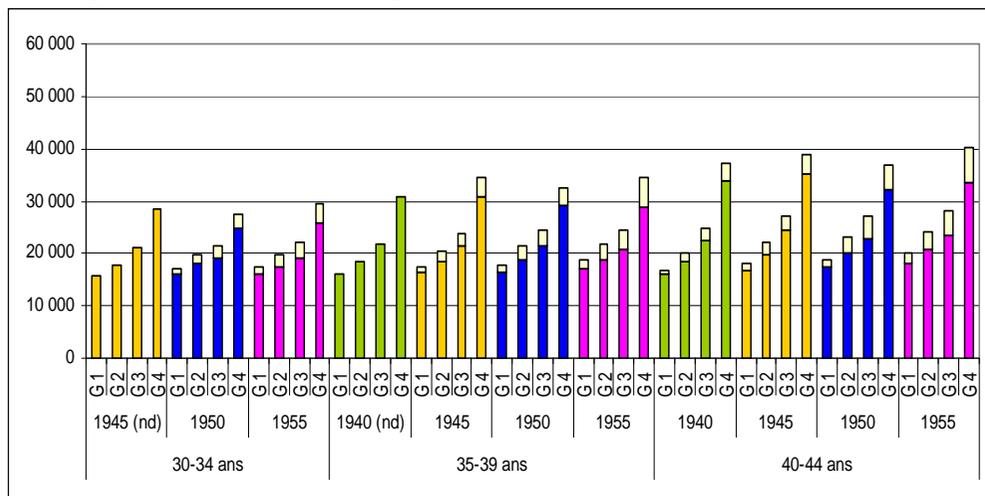
Figure A2-48. Catégorie B non enseignants - hommes – éléments de la distribution de la part de primes des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.
 Champ : France métropolitaine, agents identifiés comme appartenant à la catégorie B non enseignants en fin de carrière.
 Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

➤ Les sédentaires non enseignants - femmes

Figure A2-49. Sédentaires non enseignants – femmes – salaire brut moyen et montant moyen des primes à 30-34 ans, 35-39 ans et 40-44 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955 (en euros constants de 2009)

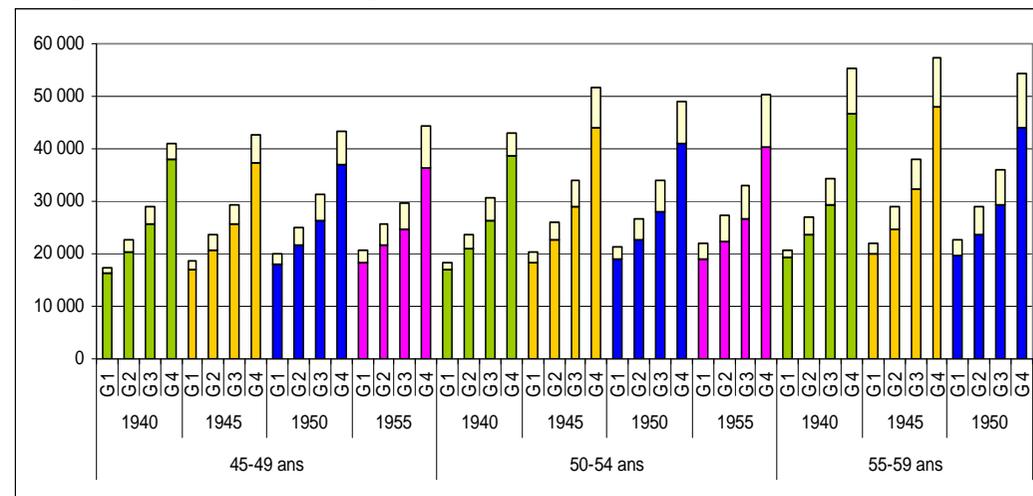


Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : France métropolitaine, titulaires identifiés comme sédentaires non enseignants en fin de carrière.

Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure A2-50. Sédentaires non enseignants – femmes – salaire brut moyen et montant moyen des primes à 45-49 ans, 50-54 ans et 55-59 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955 (en euros constants de 2009)

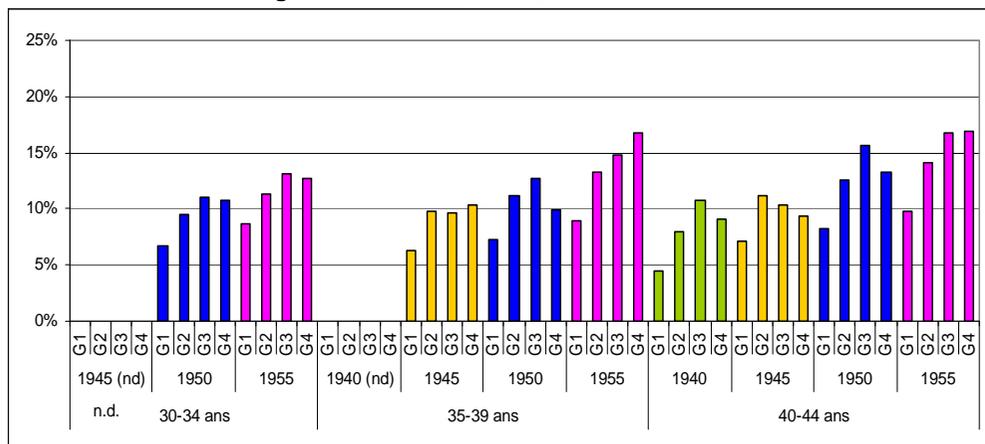


Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : France métropolitaine, titulaires identifiés comme sédentaires non enseignants en fin de carrière.

Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure A2-51. Sédentaires non enseignants – femmes – part de primes à 30-34 ans, 35-39 ans et 40-44 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

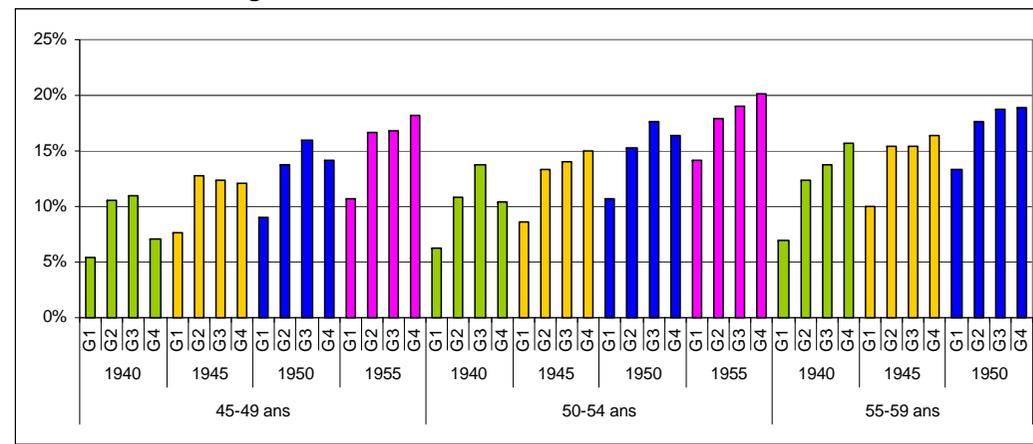


Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : France métropolitaine, titulaires identifiés comme enseignants en fin de carrière.

Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

Figure A2-52. Sédentaires non enseignants – femmes – part de primes à 45-49 ans, 50-54 ans et 55-59 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



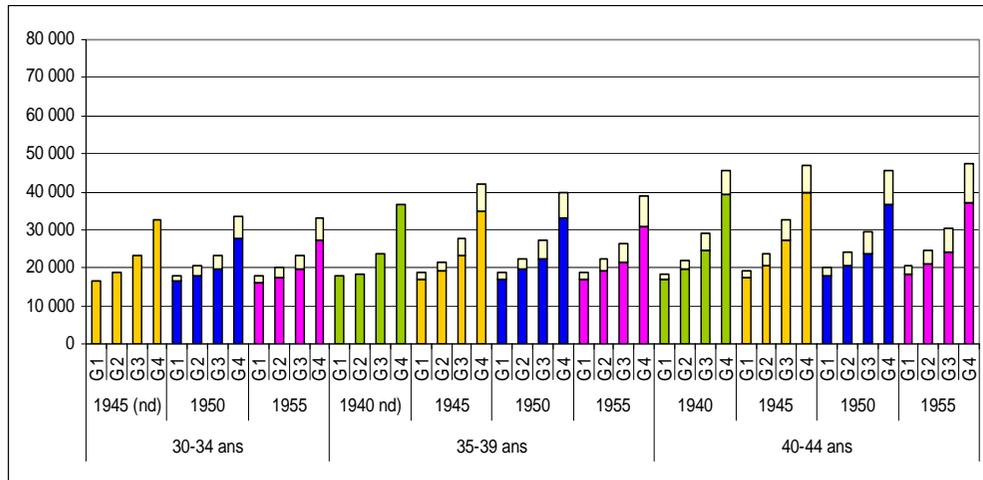
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : France métropolitaine, titulaires identifiés comme enseignants en fin de carrière.

Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

➤ Les sédentaires non enseignants - hommes

Figure A2-53. Sédentaires non enseignants – hommes – salaire brut moyen et montant moyen des primes à 30-34 ans, 35-39 ans et 40-44 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955 (en euros constants de 2009)

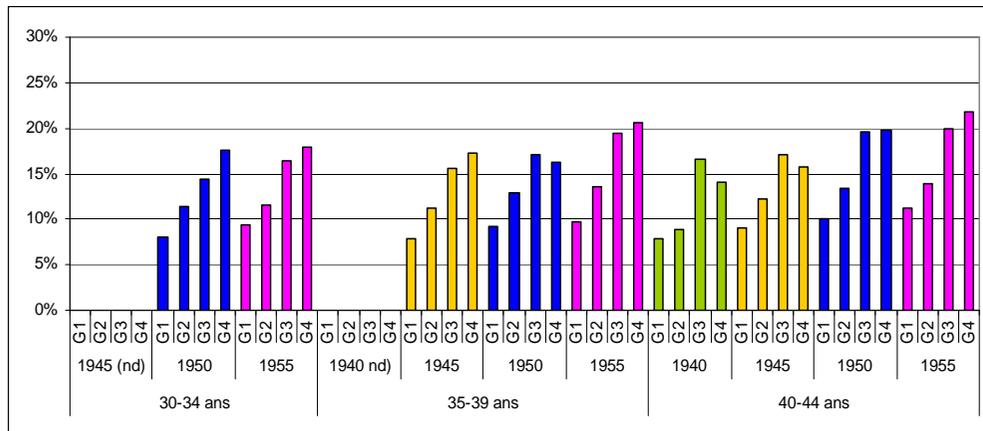


Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : France métropolitaine, titulaires identifiés comme sédentaires non enseignants en fin de carrière.

Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure A2-55. Sédentaires non enseignants – hommes – part de primes à 30-34 ans, 35-39 ans et 40-44 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

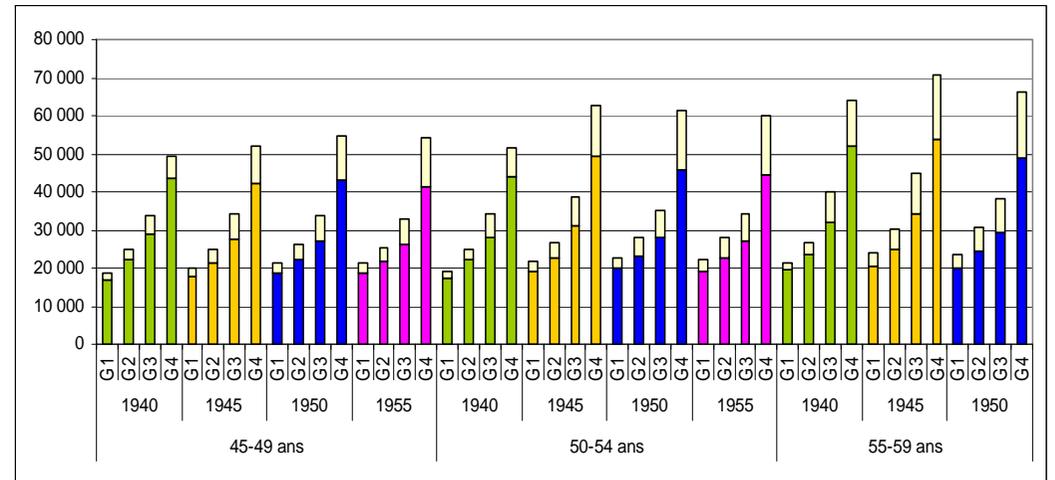


Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : France métropolitaine, titulaires identifiés comme enseignants en fin de carrière.

Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

Figure A2-54. Sédentaires non enseignants – hommes – salaire brut moyen et montant moyen des primes à 45-49 ans, 50-54 ans et 55-59 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955 (en euros constants de 2009)

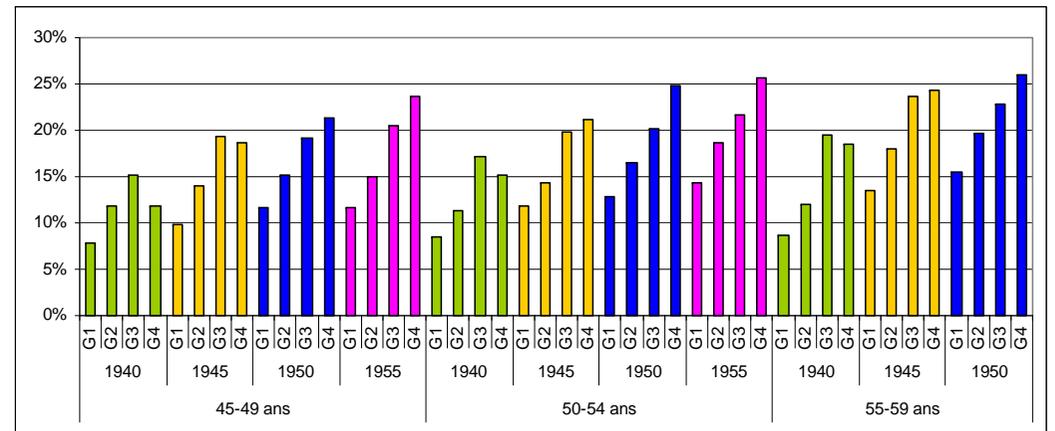


Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : France métropolitaine, titulaires identifiés comme sédentaires non enseignants en fin de carrière.

Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure A2-56. Sédentaires non enseignants – hommes – part de primes à 45-49 ans, 50-54 ans et 55-59 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



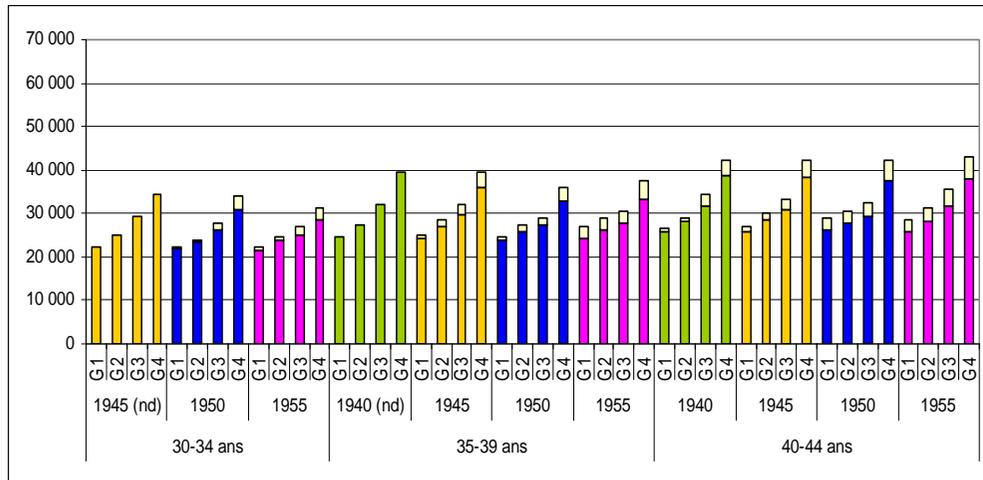
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : France métropolitaine, titulaires identifiés comme enseignants en fin de carrière.

Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

➤ Les enseignants - femmes

Figure A2-57. Enseignants – femmes – salaire brut moyen et montant moyen des primes à 30-34 ans, 35-39 ans et 40-44 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955 (en euros constants de 2009)

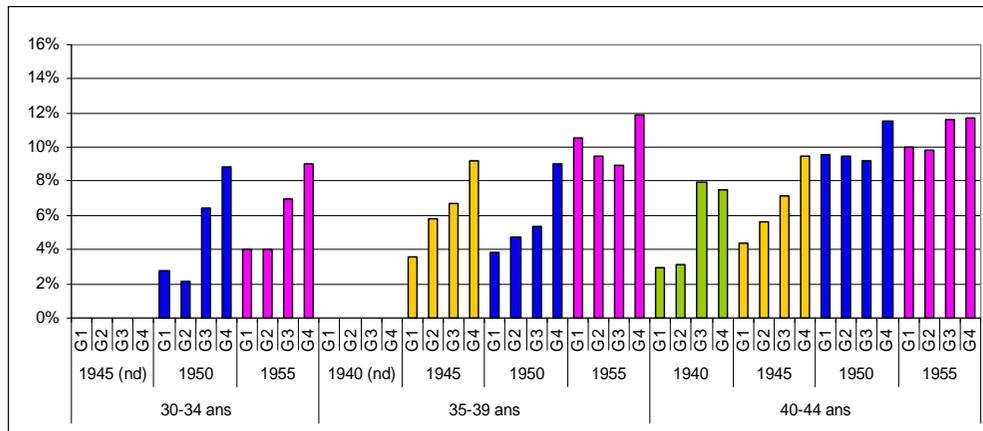


Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : France métropolitaine, titulaires identifiés comme sédentaires non enseignants en fin de carrière.

Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure A2-59. Enseignants – femmes – part de primes à 30-34 ans, 35-39 ans et 40-44 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

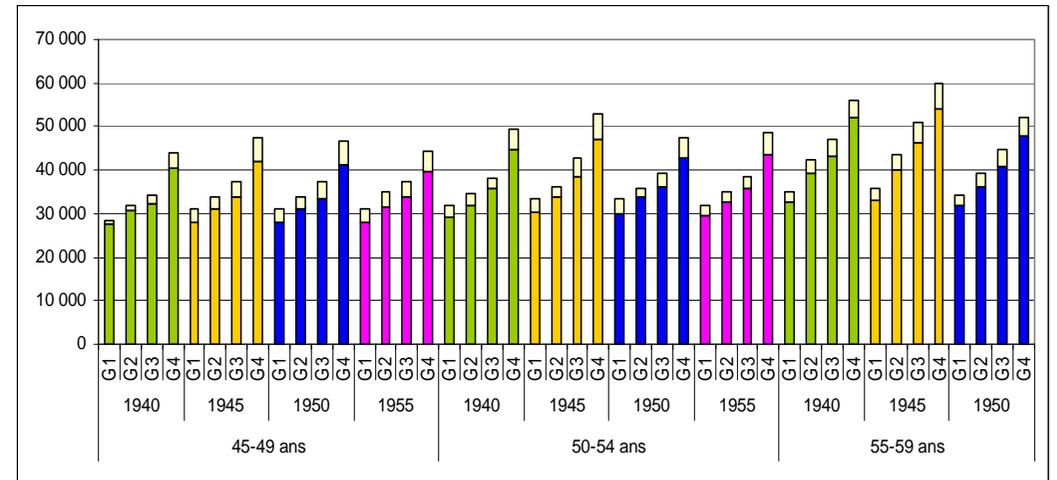


Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : France métropolitaine, titulaires identifiés comme enseignants en fin de carrière.

Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

Figure A2-58. Enseignants – femmes – salaire brut moyen et montant moyen des primes à 45-49 ans, 50-54 ans et 55-59 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955 (en euros constants de 2009)

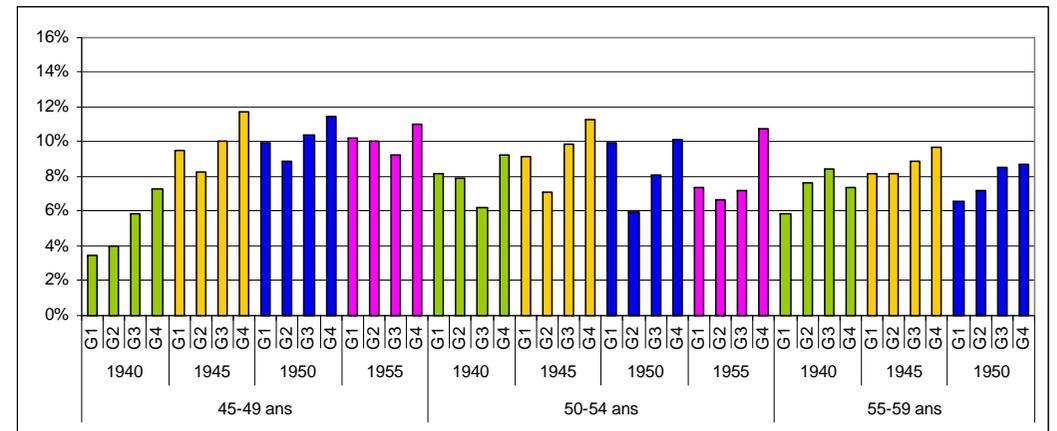


Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : France métropolitaine, titulaires identifiés comme sédentaires non enseignants en fin de carrière.

Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009..

Figure A2-60. Enseignants – femmes – part de primes à 45-49 ans, 50-54 ans et 55-59 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



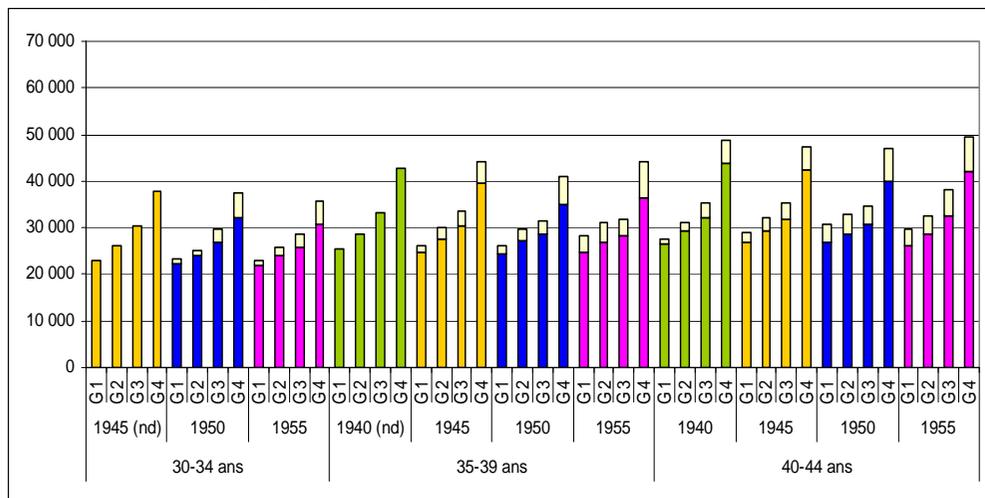
Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : France métropolitaine, titulaires identifiés comme enseignants en fin de carrière.

Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

➤ Les enseignants - hommes

Figure A2-61. Enseignants – hommes – salaire brut moyen et montant moyen des primes à 30-34 ans, 35-39 ans et 40-44 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955 (en euros constants de 2009)

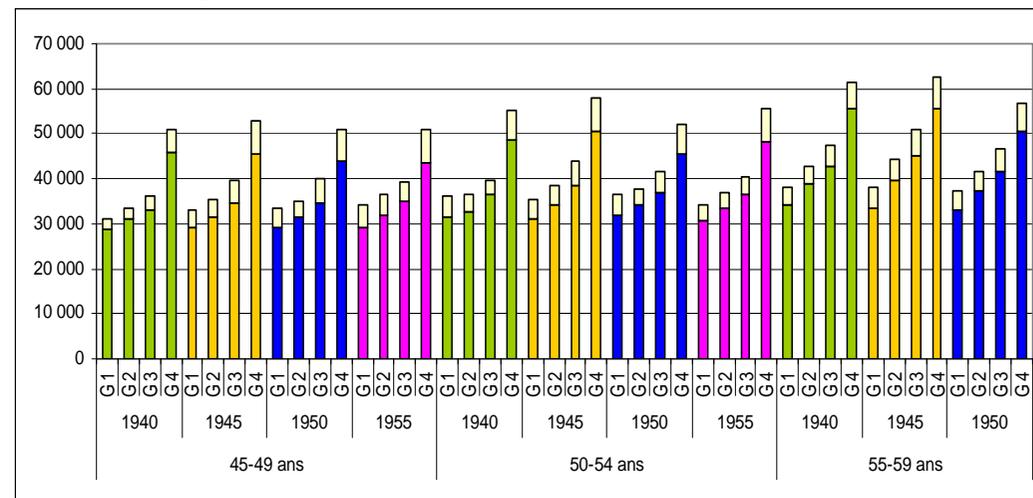


Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : France métropolitaine, titulaires identifiés comme sédentaires non enseignants en fin de carrière.

Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009.

Figure A2-62. Enseignants – hommes – salaire brut moyen et montant moyen des primes à 45-49 ans, 50-54 ans et 55-59 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955 (en euros constants de 2009)

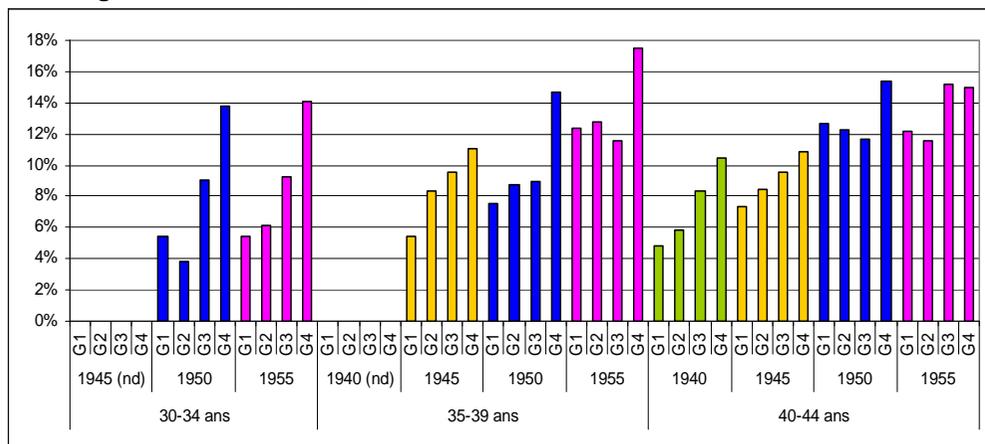


Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : France métropolitaine, titulaires identifiés comme sédentaires non enseignants en fin de carrière.

Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les montants sont des montants annuels exprimés en EQTP annualisés, en euros constants de 2009..

Figure A2-63. Enseignants – hommes – part de primes à 30-34 ans, 35-39 ans et 40-44 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955

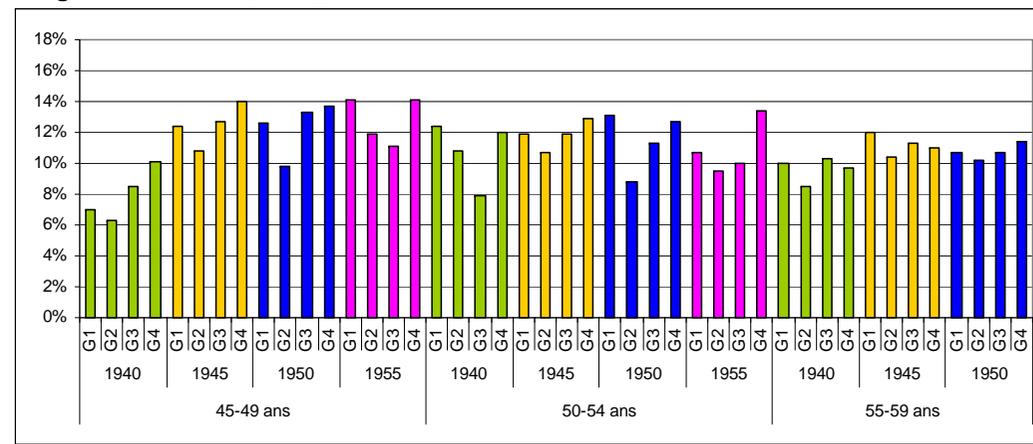


Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : France métropolitaine, titulaires identifiés comme enseignants en fin de carrière.

Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.

Figure A2-64. Enseignants – hommes – part de primes à 45-49 ans, 50-54 ans et 55-59 ans des générations 1940, 1945, 1950 et 1955



Source : Panel Etat 1978-2009, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : France métropolitaine, titulaires identifiés comme enseignants en fin de carrière.

Note : les années 1979 1981 et 1987 sont manquantes. Les primes comprennent les heures supplémentaires.